

**CAHIER DE STAGE D'EXPLORATION
ET NOTES DE COURS
351-205-RK**

Techniques d'éducation spécialisée

Pondération 2-4-1



Hiver 2021

Identification de l'étudiante ou de l'étudiant



Nom et prénom : _____

No matricule : _____

Tél : _____

Adresse courriel du collègue : _____

Coordonnées du Jardin d'enfants les Frimousses

Téléphone : 418-723-1880, **poste 2135**

Locaux : D-211, D-212, D-213

Identification de l'enseignante ou l'enseignant responsable du groupe

Nom et prénom : _____

Bureau : _____

Poste téléphonique : _____

Adresse courriel du collègue : _____

Disponibilités :

Table des matières

PRÉSENTATION DU STAGE	3
COMPÉTENCES À DÉVELOPPER EN STAGE	4
GRILLE DE COURS	6
PROFIL DE SORTIE	7
PLANIFICATION DES SEMAINES - ÉCHÉANCIER	9
SUPERVISION DE STAGE	10
Guide de préparation à la supervision individuelle et collective	11
GUIDE DU SAVOIR-AGIR PROFESSIONNEL	12
Le code vestimentaire pour les frimousses	12
Les règles de conduite professionnelle dans l'équipe de travail et auprès de la population desservie	13
L'utilisation d'outils électroniques.....	14
Prévention des contagions.....	14
Les aspects légaux.....	14
LES HABILITÉS SOCIOAFFECTIVES.....	15
DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT	17
ÉVALUATION	18
Principes d'évaluation professionnelle et personnelle.....	18
Pondération	18
Échelle d'évaluation	19
GRILLES D'ÉVALUATION	20
L'ACCUEIL.....	20
L'OBSERVATION.....	21
L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION	22
L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE.....	24
L'ÉVALUATION.....	26
LA GESTION.....	27
ÉVALUATION – TABLEAU CUMULATIF DES DEUX ÉTAPES	30
IDENTIFICATION DES OBJECTIFS À POURSUIVRE	31
CRITÈRES D'ÉVALUATION : PLAN D'ACTIVITÉ	32
CRITÈRES D'ÉVALUATION : ANALYSE CRITIQUE	33
Protection d'assurance du collège de Rimouski - ANNEXE A-1	34
CNESST – Responsabilité du collège.....	36
Protection d'assurance du collège de Rimouski - ANNEXE A-2	37
Section : Instruments de travail	42

TYPES D'ACTIVITÉS	45
HORAIRE IMAGÉ.....	45
PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE	46
PLAN D'ACTIVITÉ.....	50
FORMULATION DES OBJECTIFS.....	58
TABLEAU DES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT	61
ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTIVITÉ.....	62
Section : Théorie	69
TECHNIQUES D'INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ENFANTS	71
LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE.....	74
MÉDIAGRAPHIE	90
Section : Rencontres préparatoires	91
PROTOCOLE D'ÉVACUATION.....	93
JUMELAGE ENFANTS ET STAGIAIRES.....	94
JUMELAGE ENFANTS ET STAGIAIRES.....	95
TÂCHES À EFFECTUER À L'ARRIVÉE AU JARDIN D'ENFANTS.....	98
LISTE DES THÈMES ET DES DATES D'INTERVENTION.....	99
LISTE DES THÈMES ET DES DATES D'INTERVENTION.....	100
Procédure COVID - Frimousses	101

PRÉSENTATION DU STAGE

Le stage d'exploration constitue en fait, un laboratoire de stimulation pour l'enfant et un laboratoire d'exploration pour l'étudiante ou l'étudiant de première année en Techniques d'éducation spécialisée. Le milieu de stage est situé dans les locaux du cégep et les stagiaires sont supervisés durant toute la durée de leurs interventions. Ce milieu offre un service similaire à celui d'un jardin d'enfants; il vise à apporter un support « éducatif » à l'enfant en processus de développement. Le service s'adresse à des enfants d'âge préscolaire; certains d'entre eux présentent des difficultés d'adaptation et/ou de développement nécessitant des interventions particulières. Un accent est mis sur la socialisation et l'intégration du jeune au sein du groupe.

Par le biais de certaines activités

Les stagiaires pourront :

- vivre une expérience pratique en éducation spécialisée afin de se familiariser avec les différentes techniques d'observation, de communication, d'animation, d'intervention et de travail d'équipe;
- acquérir des connaissances au sujet des enfants d'âge préscolaire en apprenant à connaître et à reconnaître les particularités de ceux-ci en ce qui a trait au développement psychomoteur, social, affectif, langagier et cognitif;
- comprendre les exigences professionnelles de l'éducatrice et de l'éducateur spécialisés et développer des attitudes et des comportements qui respectent les enfants dans leurs besoins, leurs capacités et les étapes de leur développement.

Les stagiaires interviendront auprès des enfants afin de:

- poursuivre l'éducation donnée à la maison;
- favoriser ou encore stimuler le développement de leur socialisation et la découverte de leurs habiletés;
- créer un climat de confiance qui favorise l'exploration, l'expression, l'éveil et la créativité.

Moyens utilisés pour l'atteinte des objectifs

L'ensemble des activités planifiées et expérimentées auprès des enfants favorise le développement de l'enfant. Il y a entre autres : les activités de bricolage, les jeux moteurs, les comptines, les jeux faisant appel à la mémoire, à l'expression et à l'imaginaire et les activités langagières telles que le conte et la causerie. Tout en mettant l'accent sur les activités de groupe, l'approche avec les enfants est la plus personnalisée possible.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER EN STAGE

L'étudiante ou l'étudiant qui veut devenir éducatrice ou éducateur spécialisé doit être en mesure d'aborder dans la pratique, les différentes composantes de la profession.

En ce sens, le stage d'exploration doit permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- 019N** : Analyser la fonction de travail de technicienne et technicien en éducation spécialisée
- 019T** : Élaborer des activités de développement
- 01A1** : Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail
- 019Q** : Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail
- 019S** : Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne

La compétence *Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée* est le point central de ce stage et l'évaluation se fait à partir des fonctions de travail suivantes : l'accueil, l'observation, l'organisation et la planification, l'intervention psychosociale, l'évaluation et la gestion.

À l'intérieur de ces différentes fonctions, nous retrouvons des comportements attendus qui permettent d'évaluer les autres compétences reliées à ce stage.

L'ACCUEIL

- Communiquer de façon professionnelle avec la clientèle et son entourage immédiat.
- Faire preuve d'acceptation de l'autre et de relation interpersonnelle.

L'OBSERVATION

- Recueillir des données pertinentes.
- Communiquer adéquatement les informations recueillies.
- Faire preuve d'engagement éthique et d'acceptation de l'autre.

L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION

- Programmer et élaborer des activités adaptées à la clientèle.
- Communiquer professionnellement au sein de l'équipe de travail.
- Faire preuve de prise en charge personnelle et d'engagement dans le milieu.

L'INTERVENTION

- Animer des activités individuelles et de groupe adaptées à la clientèle.
- Communiquer de façon adaptée avec la clientèle.
- Faire preuve d'engagement dans le milieu et auprès de la clientèle.
- Faire preuve d'acceptation de l'autre et de relation interpersonnelle.
- Faire preuve d'engagement éthique.

L'ÉVALUATION

- Échanger en équipe sur sa pratique professionnelle.
- S'autocritiquer de façon juste et pertinente.
- Faire preuve d'ouverture à la critique et à l'expérience.

LA GESTION ET LE SAVOIR ÊTRE

- Organiser l'environnement matériel de façon adéquate.
- Développer une prise en charge personnelle.
- Faire preuve d'engagement dans le milieu.

GRILLE DE COURS¹

1^{er} trimestre

Activité physique et efficacité	
Philosophie et rationalité	
La communication en techniques humaines	
Psychogenèse et adaptation 1	60 h
Communication professionnelle	45 h
Assistance professionnelle et sécurité personnelle	45 h
Éducateur au travail et éthique professionnelle	60 h
Élaboration d'activités 1 et animation d'équipe de travail	60 h

2^e trimestre

Activité physique et santé	
L'être humain	
Écriture et littérature	
Psychogenèse et adaptation 2	45 h
Observer pour intervenir	45 h
Problématiques d'adaptation	45 h
Stage d'exploration	90 h
Élaboration d'activités 2 et animation de groupes de	45 h
Intervention : déficience intellectuelle	45 h

3^e trimestre

Éducateur et relation d'aide	45 h
Élaboration d'activités spécialisées, d'outils cliniques et de plans d'intervention	45 h
Approches et techniques d'intervention	45 h
Stage d'expérimentation	300 h

4^e trimestre

Activité physique et autonomie	
Éthique appliquée aux techniques humaines	
Littérature et imaginaire	
Anglais A	
Cours complémentaires C-1	
Intervention : jeunes en difficultés d'adaptation	45 h
Intervention : personnes âgées en perte d'autonomie	45 h
Intervention : situation de crise	45 h
Intervention : déficiences physiques, troubles et déficits neurologiques	45 h
Adaptation ou exclusion : question de société	

5^e trimestre

Littérature québécoise	
Anglais B	
Cours complémentaire C-2	
Intervention : difficultés d'apprentissage scolaire et du	60 h
Intervention : santé mentale et toxicomanie	60 h
Intervention : violence et exclusion sociale	45 h
Intervention : réinsertion sociale et socioprofessionnelle	45 h
Interaction : communautés culturelles	30 h

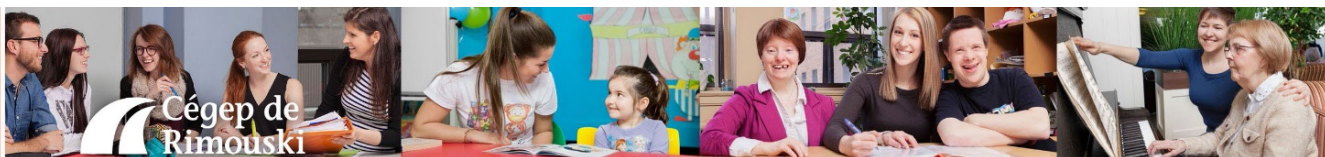
6^e trimestre

Stage d'intégration	45 h
Stage d'intervention	555 h

¹ Tous les cours de la formation spécifique sont préalables à la réalisation des stages.

PROFIL DE SORTIE

Techniques d'éducation spécialisée 351.A0
Profil de sortie



Les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée interviennent auprès de personnes de tout âge présentant ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation. L'intervention touche les domaines de la prévention, de l'adaptation, de la réadaptation et de l'intégration sociale. Les éducatrices et les éducateurs spécialisés travaillent au sein des équipes multidisciplinaires et interviennent directement auprès des personnes en difficulté, en contexte individuel et de groupe, et ce, par l'intermédiaire de l'activité comme principal outil. Le soutien à la famille et à son environnement immédiat constitue également une cible importante de l'intervention. Dans un contexte où l'accompagnement dans la vie quotidienne et la relation partagée dominent, les éducatrices et les éducateurs deviennent des personnes-ressources significatives.

Connaître et comprendre : SAVOIR	Maîtriser : SAVOIR-FAIRE	Manifester : SAVOIR-ÊTRE
---	-------------------------------------	-------------------------------------

Le contexte d'intervention et le développement de la personne

Le contexte

Les milieux, les ressources, le cadre légal et l'éthique de l'intervention

Les outils

Les approches et les techniques d'intervention, les outils cliniques et les technologies de l'information et de la communication

L'adaptation humaine

Le processus et les facteurs qui favorisent ou qui compromettent cette adaptation

Les problématiques liées :

- À la déficience intellectuelle
- Aux troubles du spectre de l'autisme
- Aux déficiences physiques
- Aux déficits et troubles neurologiques
- Aux difficultés et troubles d'apprentissage
- Aux difficultés et troubles du langage
- Aux troubles du comportement
- À la santé mentale
- Aux dépendances
- À l'exclusion sociale
- À la violence
- Aux situations de crise
- Aux pertes d'autonomie

Le processus d'intervention

Accueillir

- Établir une relation de confiance

Observer

- Faire la cueillette de données et traiter les informations
- Cibler les besoins
- Rédiger les documents appropriés

Organiser et planifier

- Planifier l'intervention et les activités
- Participer à l'élaboration des plans d'intervention et d'activités

Intervenir

- Utiliser des techniques de relation d'aide
- Animer des activités spécialisées individuelles et de groupes
- Effectuer l'accompagnement individualisé
- Utiliser des approches et des techniques d'intervention
- Protéger son intégrité physique, psychologique et celle des autres
- Animer des groupes et des équipes de travail
- Utiliser les situations de vie pour faire évoluer la personne

Évaluer

- Évaluer son action professionnelle
- Vérifier l'atteinte des objectifs d'intervention

Des attitudes à manifester

L'engagement personnel

L'ouverture à l'expérience : se connaître, se centrer sur les éléments importants de la réalité perçue, développer des connaissances théoriques, être ouvert aux autres.

La prise en charge personnelle : être responsable, autonome, évoluer personnellement, élargir sa formation.

Le recours à l'environnement : se préparer aux situations, utiliser les ressources en fonction des besoins, se documenter face aux problématiques rencontrées, se ressourcer.

L'engagement envers milieu

La relation : être habile à entrer et à maintenir une relation de confiance, communiquer efficacement avec la personne et l'équipe de travail.

L'acceptation : être capable d'accepter l'autre, ses limites et sa culture.

L'adaptation : adapter son action aux collègues et aux changements, être polyvalent et se renouveler.

Les réactions socioaffectives : maintenir sa stabilité émotionnelle et son efficacité en situation tendue, faire s'exprimer l'autre sur le plan affectif et utiliser les émotions.

La prise en charge : s'intéresser à l'autre, respecter son rythme et responsabiliser celui-ci, aider l'autre à évoluer en identifiant les priorités d'intervention.

L'engagement professionnel

L'implication : s'investir dans son travail et sa communauté, être motivé, dynamique et être un apport à l'équipe.

L'engagement axiologique : composer avec ses valeurs et celles du milieu, être souple dans l'affirmation de ses valeurs.

L'éthique : faire preuve d'éthique dans l'ensemble des relations reliées au travail, appliquer le code d'éthique et être cohérent dans ses actions.

SAVOIR AGIR : concevoir et exécuter, dans une démarche de recherche et d'analyse, un projet intégré d'intervention.

PROFIL DE SORTIE DE LA FORMATION GÉNÉRALE

CULTURE DE SOI ET DE SA SANTÉ

- autonomie
- responsabilisation
- adaptation
- goût de l'effort

Les compétences essentielles

- 1• Communiquer à l'oral avec plus de clarté et de précision en respectant les règles linguistiques.
- 2• Communiquer à l'écrit avec plus de clarté et de précision en respectant les règles linguistiques.
- 3• Utiliser plus efficacement ses habiletés et intégrer de nouvelles habiletés de lecture et d'écoute pour saisir les significations explicites et implicites de discours variés.
- 4• Enrichir sa pensée par la fréquentation des grands auteurs et des œuvres majeures de la culture littéraire, philosophique et scientifique.
- 5• Intégrer, à l'exercice de son jugement et à son action, les exigences de la réflexion rationnelle, analytique, critique et éthique.
- 6• Faire preuve d'esprit de synthèse.
- 7• Développer des stratégies favorisant le retour réflexif sur ses savoirs et ses actions.
- 8• Reconnaître et analyser les impacts de ses actes et de ses habitudes de vie sur la santé et le bien-être individuels et collectifs.
- 9• Prendre en charge et améliorer sa santé par la pratique d'activités physiques appropriées et le développement d'un mode de vie sain.
- 10• Évaluer la crédibilité des sources d'information consultées.
- 11• Choisir et intégrer judicieusement ses références.
- 12• Faire preuve d'honnêteté intellectuelle, notamment en indiquant ses sources.
- 13• Planifier, gérer et mener à terme dans les délais requis un travail individuel ou d'équipe.
- 14• Utiliser des méthodes, des procédures et des stratégies pour effectuer une tâche avec efficacité.
- 15• Respecter les consignes et les directives en situation d'apprentissage et d'évaluation.

CULTURE DE L'OUVERTURE

- à l'autre et à ses besoins
- à la différence
- aux enjeux de la société
- à l'exercice de la citoyenneté
- à l'engagement et à la mobilisation

LES VISÉES DU PROFIL DE SORTIE

Culture de soi et de sa santé
Culture de l'ouverture
Culture de la pensée

CULTURE DE LA PENSÉE

- sens critique
- rigueur
- souci de la nuance
- créativité
- curiosité

4 mars 2014

PLANIFICATION DES SEMAINES - ÉCHÉANCIER

N.B. Les thèmes sont sujets à changements. *La première évaluation peut avoir lieu entre la 7^e et la 9^e semaine de stage.

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
Rencontres préparatoires	Rencontres préparatoires	À la découverte des Frimousses	Nos amis les animaux	Le corps humain
Semaine 6	Semaine 7 Évaluation*	Semaine 8 Évaluation*	Semaine 9 Évaluation*	Semaine 10
Les dinosaures	La mer	Le cirque	Les métiers	L'espace
Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15 Évaluation finale
La musique	Les pirates	Théâtre de marionnettes (Thème à venir)	Théâtre de marionnettes (Thème à venir)	Fête des Frimousses

HORAIRE

Le stage se déroule pendant une période de 15 semaines à raison de 6 heures par semaine réparties de la façon suivante :

Période du stage	Laboratoire : 4 heures	Supervision : 2 heures Individuelle ou collective
Avant-midi	8h à 12h	13h à 15h
Après-midi	12h à 16h	16h à 18h

Des rencontres supplémentaires peuvent être planifiées au besoin.

SUPERVISION DE STAGE

La supervision est le mode de formation privilégié dans l'accompagnement des stagiaires. La supervision exercée par une enseignante ou un enseignant du collège permet aux stagiaires de mieux comprendre leur démarche de stage et de les orienter dans la pratique de leur profession.

La personne responsable de la supervision soutient et encadre les stagiaires dans leur vécu et favorise le transfert des apprentissages en aidant les étudiantes et les étudiants à effectuer le lien entre la théorie vue en classe et leur pratique en stage. Pour y parvenir, l'enseignante ou l'enseignant détermine les travaux de stage et clarifie les défis hebdomadaires à surmonter.

La supervision prend la forme de rencontres individuelles ou collectives entre la superviseuse ou le superviseur et les stagiaires.

Le mode de supervision privilégié pour le stage d'exploration est la supervision collective. Lors de ces rencontres, le programme de stage est expliqué, les travaux académiques sont précisés, les situations vécues par les stagiaires sont discutées et diverses solutions sont envisagées.

La supervision individuelle, quant à elle, contribue à soutenir l'étudiante ou l'étudiant dans sa démarche professionnelle et personnelle : l'évaluation formative de ses travaux, la recherche d'idées d'activités, la validation d'activités, l'organisation de son horaire, etc. en vue de la réussite de son stage. Et lorsque le besoin se présente, il y a les expériences de chacune et de chacun qui sont présentées, discutées et validées.

Lors de ces rencontres individuelles ou collectives, les stagiaires sont responsables du contenu de leur supervision; ils doivent s'impliquer dans le partage des connaissances, dans l'expression de besoins concrets et dans les réponses à y apporter.

La supervision collective de mon groupe aura lieu : _____

Guide de préparation à la supervision individuelle et collective

1. Retour sur mon activité : animation, intervention, planification, organisation.
 - Points forts
 - Points à améliorer
 - Moyens
2. Commentaires constructifs sur les activités : animation, intervention, planification, organisation.
 - Points forts
 - Points à améliorer
3. Les observations réalisées (Journal de bord)
 - Formulation de comportements observables
 - Lien avec les besoins
 - Lien avec la grille Ballon
4. Communication avec les parents : rétroaction, réponse aux questions, etc.
 - Points forts
 - Points à améliorer
 - Moyens
5. Retour sur les plans d'activités : questions, précisions, formulation d'objectifs, etc.
 - Points forts
 - Points à améliorer
 - Moyens
6. Activités à venir
 - En lien avec le thème
 - En lien avec les besoins des enfants
7. Travail dans mon équipe : ma participation, mes responsabilités, mes communications orales et écrites, mon ouverture face aux commentaires des autres, etc.
 - Points forts
 - Points à améliorer
 - Moyens

GUIDE DU SAVOIR-AGIR PROFESSIONNEL²

Passer du statut d'étudiante ou d'étudiant à celui de stagiaire n'est pas toujours évident. Ce passage de l'apprenant à l'intervenant peut être plus ou moins difficile selon l'expérience de chacun. Peu importe le défi, il n'en demeure pas moins que comme stagiaire, vous représentez un modèle pour les personnes auprès desquelles vous intervenez.

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs du milieu de stage de votre future profession, celles du Collège de Rimouski et du département des Techniques d'éducation spécialisée. Vous devez donc agir de manière éthique et responsable à l'égard des gens qui vous entourent et des différents intervenants du milieu de stage dans le respect des principes fondamentaux de la profession d'éducatrice et d'éducateur spécialisés.

Ce rôle de modèle lié à votre statut de stagiaire peut sembler contraignant, mais cela fait partie du savoir-agir professionnel et demeure incontournable. À partir du moment où vous êtes stagiaire, vous devez agir avec discernement, exercer votre jugement et aussi être prudent quant aux contenus (écrits ou photos) diffusés à très large échelle.

Le code vestimentaire pour les frimousses

- *Les cheveux* : pour éviter que ceux-ci vous obstruent la vue ou pour éviter de vous les faire tirer, nous vous demandons de les tenir attachés.
- *Les ongles* : pour la sécurité de tous, il vous est fortement suggéré de les tenir courts.
- *Le chandail* : vous devez vous assurer que votre chandail convient au contexte d'intervention. Dans le cas contraire, vous devrez vous procurer un chandail à l'effigie des Frimousses à la Coop du Cégep.
- *Le pantalon* : pensez que vous devrez vous pencher fréquemment lorsque vous interviendrez avec des enfants. Vous devrez donc vous assurer que vos vêtements vous offrent une liberté de mouvement sans être toujours obligé de les réajuster.
- *Les chaussures* : comme vous devrez vous déplacer rapidement, le port des chaussures fermées à talons plats ou à petits talons en tout temps est obligatoire (pas de bottes, talons hauts, etc.).
- *Les bijoux* : les colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreille piercing, stretching, etc. peuvent être saisis facilement par les enfants. Nous vous demandons donc de les retirer. Si cela vous est impossible, vous pouvez toujours les cacher avec un petit pansement. Par contre, sachez que vous devrez assumer l'entièreté des responsabilités face à ce choix.
- *Les tatouages* : autant que possible, vous devrez les couvrir.
- *Les gommes, bonbons, etc.* : comme les enfants ne peuvent en consommer lors du stage des Frimousses, nous vous demandons de faire de même.
- *Le parfum, odeur, hygiène vestimentaire et corporelle* : comme nous serons plusieurs dans une pièce fermée, nous vous invitons à être discret sur le port de parfum.
- *Le maquillage* : un maquillage discret est toléré.

² Ce document est inspiré du *Guide du savoir-agir professionnel du stagiaire* (Université de Montréal) ainsi que du dépliant sur le rôle de modèle en éducation, Services des ressources humaines, Secteur du soutien aux établissements, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, 2010. Approuvé par le département de TES.

Les règles de conduite professionnelle dans l'équipe de travail et auprès de la population desservie (enfants et parents)

- Seuls les superviseures ou superviseurs et les groupes d'étudiantes ou d'étudiants impliqués auprès des enfants ont accès au local d'observation.
- Communiquez avec votre superviseure ou superviseur de manière respectueuse, claire et soignée (oral, téléphone, courriel).
- Assurez-vous d'utiliser un langage approprié au contexte du stage dès que vous êtes dans les locaux (ex. : échanges respectueux entre collègues, vouvoiement des parents, langage adapté aux enfants, etc.).
- Évaluez si le message de votre répondeur téléphonique personnel est de niveau professionnel. Sinon, modifiez-le, au besoin (ex. : est-il naïf ou trop familier?).
- Si vous prenez rendez-vous pour rencontrer votre superviseure ou superviseur, respectez vos engagements (ex. : heure de rencontre).
- Prenez soin d'organiser votre horaire de manière à être disponible pour faciliter les rencontres avec votre équipe de travail (**l'agenda électronique partagé peut servir**).
- Abstenez-vous de vous présenter en stage sous l'effet de l'alcool ou de drogues.
- Respectez la réglementation sur le tabac.
- Assurez-vous de rapporter au moment prévu le matériel emprunté.
- Dans le local de travail commun, rangez le matériel utilisé après son utilisation afin que le lieu reste propre et ordonné.
- Déposez vos articles personnels (manteau, sacs, bottes, etc.) dans votre casier pour éviter d'encombrer le local de travail commun.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite. Toutes les informations concernant l'enfant et sa famille doivent demeurer strictement confidentielles (ex. : utilisez la première lettre du nom de l'enfant.)
- Toutes les observations et remarques concernant l'intervention des collègues de stage doivent servir uniquement à la supervision collective.
- Respectez la vision du milieu de stage et celle de vos collègues.
- Faites preuve d'ouverture, de respect, de courtoisie dans vos relations avec les personnes auprès desquelles vous intervenez et les différents intervenants.
- Travaillez en collaboration et dans le respect des rôles de chacun.
- Évitez toute forme de discrimination et agissez envers les personnes avec justice et compréhension dans le respect de leur dignité.
- Évitez tout type de familiarité avec les personnes auprès desquelles vous intervenez.
- Évitez tout geste ou propos qui pourrait avoir une connotation amoureuse ou sexuelle ou une connotation de violence avec une personne ou les membres du personnel, que cette connotation soit explicite ou non.
- Évitez les contacts à l'extérieur du milieu de stage avec les personnes auprès desquelles vous intervenez.
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits à l'égard de vos collègues et de la population desservie dans votre milieu de stage.
- Évitez tout type de comportement qui pourrait avoir une incidence sur votre réputation (ex. : lors de sorties dans les bars).

L'utilisation d'outils électroniques

- Abstenez-vous d'utiliser vos outils de communication en milieu de stage (téléphone cellulaire, appareil photo, caméra vidéo, etc.)
- Abstenez-vous de photographier ou d'enregistrer des personnes du milieu de stage ou des situations d'intervention à des fins autres qu'éducatives. Si tel est le cas, assurez-vous d'obtenir leur accord et celui de votre superviseuse ou superviseur.
- Toute communication par Internet avec la population rencontrée dans l'exercice d'un stage doit être approuvée à l'avance par la ou le superviseur et doit se faire à partir d'une plateforme ou d'un canal de communication officiel et reconnu par le milieu de stage. Nous décourageons l'utilisation des réseaux sociaux.
- Utilisez votre adresse du Cégep et Google Drive pour le partage des plans d'activités, horaire des rencontres (**agenda électronique**), comptes rendus, etc.

Prévention des contagions

- Abstenez-vous de vous présenter en stage en étant contagieuse ou contagieux. Allez chercher un billet médical pour motiver votre absence et prenez rapidement contact avec votre superviseuse ou superviseur et votre équipe pour les informer de votre absence.

Les aspects légaux

Soyez consciente et conscient de l'implication légale du respect du guide du savoir-agir professionnel.

Extrait du Code civil du Québec³

CHAPITRE TROISIÈME DU RESPECT DE LA RÉPUTATION ET DE LA VIE PRIVÉE

35. Toute personne a droit au respect de sa réputation et de sa vie privée. Peuvent être notamment considérés comme des atteintes à la vie privée d'une personne les actes suivants :

- Capter ou utiliser son image ou sa voix lorsqu'elle se trouve dans des lieux privés;
- Utiliser son nom, son image, sa ressemblance ou sa voix à toute autre fin que l'information légitime du public;
- Utiliser sa correspondance, ses manuscrits ou ses autres documents personnels.

1991, c. 64, a. 36.

Je m'engage à respecter le guide du savoir-agir professionnel.

Signature

Date

³ À jour au 1^{er} janvier 2016, ce document a valeur officielle.

LES HABILITÉS SOCIOAFFECTIVES⁴

(Attitudes)

➔ DIMENSION PERSONNALITÉ

Ouverture à l'expérience

Capacité qui amène le sujet à être et à vivre en contact avec lui-même, avec autrui et avec l'environnement en utilisant de façon franche et sincère les expériences vécues en situations professionnelles afin d'en intégrer les nouveaux éléments à sa vision personnelle.

Prise en charge personnelle

À partir d'une ouverture à l'expérience personnelle, capacité du sujet à analyser, à critiquer et à évaluer sa propre expérience, lui permettant d'identifier les avenues d'action pertinentes pour son évolution personnelle, de faire des choix et d'entreprendre des actions assurant son propre développement.

Recours à l'environnement

Capacité qui amène le sujet à identifier, dans l'environnement, les ressources utiles à sa croissance personnelle et à y puiser les éléments, l'aide et le support permettant de répondre aux besoins ressentis en situation professionnelle.

➔ DIMENSION RELATION AVEC LE MILIEU

Relation interpersonnelle

Capacité qui amène le sujet à recevoir, à ressentir et à comprendre avec respect et intérêt ce que les autres lui communiquent tout en étant capable de ressentir, de comprendre et d'exprimer ses propres objets de communication dans le maintien d'une relation de qualité.

Acceptation de l'autre

Capacité qui amène le sujet à accueillir avec ouverture et à respecter sans réserve l'autre, sa culture, ses valeurs et ses comportements.

Adaptation personnelle

Capacité du sujet à modifier ou à ajuster ses attitudes et ses comportements en fonction de l'autre, des circonstances ou du milieu afin d'assurer l'à-propos, la qualité et l'efficacité de son action en cours.

Réaction socioaffective

Capacité du sujet à composer autant avec la réception qu'avec l'expression de la charge émotionnelle suscitée par les personnes, les événements ou les circonstances associées à une situation professionnelle.

⁴ GRISÉ, Sylvie et Daniel TROTTIER. *Un modèle pour enseigner les attitudes*. Pédagogie collégiale, vol. 10, n°4, mai 1997.

Prise en charge professionnelle

Capacité du sujet à investir énergie et ressources dans une action professionnelle pour assurer une prestation de services de qualité qui réponde aux besoins du client selon les exigences de la situation.

➔ DIMENSION ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Engagement dans le milieu

Capacité qui amène le sujet à s'investir personnellement dans ses relations avec les individus ou avec les groupes d'individus dans l'organisation du milieu de travail et dans une action sociale.

Engagement axiologique

Capacité du sujet à clarifier ses propres valeurs, à identifier les valeurs privilégiées dans la profession ainsi que les valeurs courantes dans le milieu de travail.

Engagement éthique

Capacité qui amène le sujet à développer son jugement moral, à prendre et à assumer des décisions et à adopter des comportements éthiques dans des situations professionnelles.

DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT

Extraits des Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA)⁵ :

8.5 Procédures particulières en cas de difficultés de fonctionnement en stage

- a) L'étudiant qui éprouve des difficultés de fonctionnement mettant en péril la poursuite de son stage se voit préciser par écrit des exigences de fonctionnement minimales qu'il doit atteindre dans un délai ne dépassant pas généralement deux (2) semaines.
- b) Ces exigences minimales sont élaborées par le superviseur et l'étudiant stagiaire⁶. Une copie de ces exigences est remise à chacune des parties.
- c) La non-atteinte de ces exigences dans le délai prescrit met fin automatiquement au stage : l'étudiant stagiaire est retiré de son milieu.
- d) La réapparition des comportements identifiés au point a) après la période de deux (2) semaines met fin automatiquement au stage.
- e) Tout acte dérogatoire ou manquement déontologique important peut entraîner un arrêt immédiat et définitif du stage, et ce, sans préavis. À partir de ce moment, l'étudiant n'est plus autorisé à se présenter dans le milieu de stage.
- f) L'enseignant qui doit interrompre le stage d'un étudiant doit en aviser l'assemblée départementale en fournissant un compte rendu expliquant les difficultés rencontrées par l'étudiant.
- g) L'étudiant qui désire contester la décision peut, dans les cinq (5) jours ouvrables, présenter sa position à la personne responsable de la coordination des stages qui verra à la retransmettre à l'assemblée départementale dans les plus brefs délais. Au cas où la personne responsable de la coordination des stages est elle-même impliquée dans la décision de suspension, le département désigne un autre enseignant susceptible de recevoir les arguments de l'étudiant. L'assemblée entérine ou rejette la décision du superviseur.

8.4.4 Échec aux stages incluant l'épreuve synthèse de programme

Dans le cas d'un échec à un stage, l'étudiante ou l'étudiant doit présenter par écrit sa nouvelle demande d'inscription à ce stage en remettant une copie à la personne responsable de la coordination des stages.

Un étudiant ayant échoué un stage à deux (2) reprises peut se voir refuser la possibilité de s'inscrire à nouveau à ce même stage.

Exceptionnellement, l'Assemblée départementale représentée par un comité formé de trois (3) enseignants se réserve le droit de faire l'étude du dossier et d'accepter ou non la demande de reprise du stage.

⁵ Nouvelle appellation de la Politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA)

⁶ Dans ce stage, le superviseur est aussi le consultant. Pour éviter la répétition, le document original a été modifié.

ÉVALUATION

Principes d'évaluation professionnelle et personnelle

Afin d'assurer aux stagiaires une évaluation qui soit la plus homogène et la plus cohérente possible, nous retenons les principes **qui devront s'appliquer à toute évaluation** :

- Il y a une évaluation formative après chacune des périodes d'intervention par le biais d'une supervision collective ou individuelle;
- Il y a deux évaluations sommatives (rencontre d'une heure) : une première entre la 7^e et la 9^e semaine et une deuxième évaluation à la fin du stage;
- L'évaluation doit se faire en termes descriptifs, qualitatifs et quantitatifs;
- Les compétences évaluées en stage doivent atteindre un niveau de réussite décrit dans le tableau (échelle d'évaluation) de la page suivante;
- L'évaluation s'articule autour d'un ensemble de comportements et attitudes pertinents au milieu de stage;
- Des motifs sérieux tels l'absence au stage et aux supervisions collectives ainsi que tout comportement compromettant la sécurité et le bien-être du milieu entraîneront un arrêt du stage immédiat;
- Pour être considérée comme motivée, une absence doit s'accompagner d'un billet médical. L'étudiante ou l'étudiant a la responsabilité de contacter l'enseignante ou l'enseignant dans un délai raisonnable avant son absence.
- L'étudiante ou l'étudiant peut se voir refuser l'évaluation s'il n'a pas complété son autoévaluation au préalable.

Pondération

- Évaluations professionnelles et personnelles
 - Première évaluation 40 %
 - Deuxième évaluation 60 %
- | | |
|----------------|--------------|
| Total : | 100 % |
|----------------|--------------|

Échelle d'évaluation

1-2-3	4-5	6-7	8	9-10
SÉRIEUSES DIFFICULTÉS	DIFFICULTÉS	HABILETÉS ADÉQUATES	GRANDES HABILETÉS	TRÈS GRANDES HABILETÉS

Définitions des termes

- 1-2-3** L'étudiante ou l'étudiant **éprouve de sérieuses difficultés**; elle ou il est malhabile à accomplir cette tâche; elle ou il a **rarement** ce comportement ou cette attitude. L'étudiante ou l'étudiant qui mérite « la cotation 1 » **manifeste de sérieuses lacunes et doit fournir des efforts constants**.
- 4-5** L'étudiante ou l'étudiant présente des **difficultés plus ou moins importantes à vivre une démarche satisfaisante**. Elle ou il lui reste encore **des progrès** à faire pour maîtriser ce comportement ou cette attitude. Ces difficultés peuvent, entre autres, être causées par :
- ❖ un manque d'engagement, un désintéressement vis-à-vis la tâche ou la clientèle;
 - ❖ des difficultés personnelles;
 - ❖ des difficultés à maîtriser ce qui est le propre de la profession : entrée en relation, intervention, aide, programmation, vie d'équipe, etc.
- 6-7** L'étudiante ou l'étudiant **s'intéresse régulièrement** à son stage et **participe de façon adéquate** à celui-ci en accomplissant correctement les tâches qui lui sont assignées. Elle ou il manifeste **la plupart du temps** ce comportement ou cette attitude.
- 8-** L'étudiante ou l'étudiant est vraiment habile à accomplir cette tâche. Elle ou il **a souvent ce comportement** ou cette attitude et les maîtrise **bien**.
- 9-10** L'étudiante ou l'étudiant a **presque toujours** ce comportement ou cette attitude. Cette cotation se caractérise de façon générale par le **souci de parfaire**, d'aller plus loin. Cette attitude générale pourra se vérifier dans :
- ❖ des initiatives qui débouchent sur des réalisations de qualité qui sont innovatrices et utiles, **sans être exigée par le stage**;
 - ❖ **un rendement de qualité constant** dans l'organisation, la présence, la participation;
 - ❖ une **progression soutenue** dans le cheminement personnel et professionnel, et ce, **durant toute la durée du stage**.

GRILLES D'ÉVALUATION

L'ACCUEIL

Habilités socioprofessionnelles requises : faire preuve d'acceptation de l'autre et de relation interpersonnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Établir et maintenir une relation de confiance avec la personne et son entourage.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Établir et maintenir un lien chaleureux avec les enfants. • Établir et maintenir un contact avec les parents. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Établir et maintenir une relation de confiance avec la personne et son entourage.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Établir et maintenir un lien chaleureux avec les enfants. • Établir et maintenir un contact avec les parents. 	Commentaires/rétroaction				

L'OBSERVATION

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve d'ouverture, d'acceptation de l'autre et d'éthique professionnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Faire la cueillette de données et traiter les informations.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Observer avec constance l'enfant et le groupe d'enfants. • Noter les informations pertinentes dans un outil d'observation. • Communiquer des observations objectives. • Garder confidentielles les informations sur l'enfant et ses parents. • Rédiger les observations dans un langage professionnel. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Faire la cueillette de données et traiter les informations.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Observer avec constance l'enfant et le groupe d'enfants. • Noter les informations pertinentes dans un outil d'observation. • Communiquer des observations objectives. • Garder confidentielles les informations sur l'enfant et ses parents. • Rédiger les observations dans un langage professionnel. 	Commentaires/rétroaction				

***Apporter votre outil d'observation lors des deux évaluations.**

L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve de prise en charge personnelle, d'engagement dans le milieu et de relation interpersonnelle

Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Planifier des activités en fonction des besoins des enfants.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration de la programmation générale. • S'assurer d'un lien entre les activités. • Informer les membres de l'équipe sur le choix de l'activité, le contenu et le déroulement, les rôles à remplir, etc. • Préparer du matériel adapté. • Avoir son matériel prêt à être utilisé avant l'animation. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Planifier des activités en fonction des besoins des enfants.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration de la programmation générale. • S'assurer d'un lien entre les activités. • Informer les membres de l'équipe sur le choix de l'activité, le contenu et le déroulement, les rôles à remplir, etc. • Préparer du matériel adapté. • Avoir son matériel prêt à être utilisé avant l'animation. 	Commentaires/rétroaction				

L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve de prise en charge personnelle, d'engagement dans le milieu et de relation interpersonnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Rédiger des plans d'activités.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Formuler clairement les objectifs généraux et spécifiques en lien avec le type d'activité et les besoins. • Décrire clairement : <ul style="list-style-type: none"> Le matériel Le déroulement Le rôle de l'éducatrice • Rédiger les plans d'activité dans un langage professionnel. • Remettre les plans dans les délais prescrits. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Rédiger des plans d'activités.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Formuler clairement les objectifs généraux et spécifiques en lien avec le type d'activité et les besoins. • Décrire clairement : <ul style="list-style-type: none"> Le matériel Le déroulement Le rôle de l'éducatrice • Rédiger les plans d'activité dans un langage professionnel. • Remettre les plans dans les délais prescrits. 	Commentaires/rétroaction				

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve d'acceptation de l'autre, d'éthique professionnelle, d'engagement dans le milieu et de relation interpersonnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Animer des activités de développement.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les consignes et les étapes de déroulement et s'assurer qu'elles sont comprises. • Assurer la responsabilité de l'animation en offrant un encadrement adéquat de l'activité. • Utiliser des moyens d'animation variés et adaptés. • Adapter son animation au contexte. • Démontrer du dynamisme et de l'enthousiasme. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Animer des activités de développement.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les consignes et les étapes de déroulement et s'assurer qu'elles sont comprises. • Assurer la responsabilité de l'animation en offrant un encadrement adéquat de l'activité. • Utiliser des moyens d'animation variés et adaptés. • Adapter son animation au contexte. • Démontrer du dynamisme et de l'enthousiasme. 	Commentaires/rétroaction				

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve d'acceptation de l'autre, d'éthique professionnelle, d'engagement dans le milieu et de relation interpersonnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Intervenir en présence des enfants.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des enfants. • Effectuer des techniques d'intervention éducatives à partir des moments de vie. • Assurer la sécurité des enfants. • Manifester de la vigilance, de la constance et de l'initiative. • Démontrer une stabilité émotionnelle. • Appliquer les mesures d'hygiène. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Intervenir en présence des enfants.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des enfants. • Effectuer des techniques d'intervention éducatives à partir des moments de vie. • Assurer la sécurité des enfants. • Manifester de la vigilance, de la constance et de l'initiative. • Démontrer une stabilité émotionnelle. • Appliquer les mesures d'hygiène. 	Commentaires/rétroaction				

L'ÉVALUATION

Habilités socioprofessionnelles requises : faire preuve d'ouverture à l'expérience et de relation interpersonnelle					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Évaluer son action professionnelle.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les commentaires de l'équipe. • Accueillir les commentaires du ou de la superviseure. • Appliquer les ajustements nécessaires. • S'évaluer de façon juste. • Communiquer son autoévaluation. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Évaluer son action professionnelle.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les commentaires de l'équipe. • Accueillir les commentaires du ou de la superviseure. • Appliquer les ajustements nécessaires. • S'évaluer de façon juste. • Communiquer son autoévaluation. 	Commentaires/rétroaction				

LA GESTION

Habilités socioprofessionnelles requises : faire preuve de prise en charge personnelle et avoir recours à l'environnement (engagement, organisation, initiative et souci du climat de travail)					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Respecter les conditions de réalisation du stage.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Être ponctuelle ou ponctuel. • Adopter le code vestimentaire. • Avoir son matériel. • Agir en adoptant des attitudes socioprofessionnelles. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Respecter les conditions de réalisation du stage.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Être ponctuelle ou ponctuel. • Adopter le code vestimentaire. • Avoir son matériel. • Agir en adoptant des attitudes socioprofessionnelles. 	Commentaires/rétroaction				

LA GESTION

Habiletés socioprofessionnelles requises : faire preuve de prise en charge personnelle et avoir recours à l'environnement (engagement, organisation, initiative et souci du climat de travail)					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Participer à l'équipe de travail.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Être disponible pour le travail d'équipe. • Proposer et utiliser des méthodes de travail efficaces ou des stratégies de résolution de conflit. • Démontrer une stabilité émotionnelle. • Effectuer les tâches en lien avec la planification du travail. • Utiliser professionnellement les canaux de communication prévus pour les échanges. • Respecter la confidentialité en lien avec le vécu d'équipe. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habiletés adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Participer à l'équipe de travail.					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Être disponible pour le travail d'équipe. • Proposer et utiliser des méthodes de travail efficaces ou des stratégies de résolution de conflit. • Démontrer une stabilité émotionnelle. • Effectuer les tâches en lien avec la planification du travail. • Utiliser professionnellement les canaux de communication prévus pour les échanges. • Respecter la confidentialité en lien avec le vécu d'équipe. 	Commentaires/rétroaction				

LA GESTION

Habilités socioprofessionnelles requises : faire preuve de prise en charge personnelle et avoir recours à l'environnement (engagement, organisation, initiative et souci du climat de travail)					
Critères Première évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Participer aux supervisions individuelles ou collectives					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les contenus abordés en supervision. • Émettre des commentaires constructifs lors des supervisions. 	Commentaires/rétroaction				
Critères Deuxième évaluation	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Tâche : Participer aux supervisions individuelles ou collectives					
Comportements attendus <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les contenus abordés en supervision. • Émettre des commentaires constructifs lors des supervisions. 	Commentaires/rétroaction				

ÉVALUATION – TABLEAU CUMULATIF DES DEUX ÉTAPES

Fonctions de travail	Première évaluation		Deuxième évaluation	
1. L'accueil (5 %)	/10	/2 pts	/10	/3 pts
2. L'observation (10 %)	/10	/4 pts	/10	/6 pts
3. L'organisation et la planification (30 %)	/20	/12 pts	/20	/18 pts
4. L'intervention psychosociale (30 %)	/20	/12 pts	/20	/18 pts
5. L'évaluation (10 %)	/10	/4 pts	/10	/6 pts
6. La gestion (15 %)	/30	/6 pts	/30	/9 pts
Sous-total :		/40 pts		/60 pts
		TOTAL :		/100 pts

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS À POURSUIVRE

Objectifs identifiés au début du stage

	ATTEINT	EN VOIE D'ACQUISITION	NON ATTEINT
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PREMIÈRE ÉVALUATION

Objectifs à poursuivre à l'étape suivante

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DEUXIÈME ÉVALUATION

Objectifs à poursuivre dans mon stage de 2e année – Stage d'expérimentation

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES D'ÉVALUATION : PLAN D'ACTIVITÉ

Éléments	CRITÈRES	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habilités	Très grandes habilités
Contexte de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Description claire et complète du contexte de réalisation : thème, type, titre, date, durée, heure, lieu, bref résumé de l'activité. 					
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de verbes à l'infinitif désignant une compétence, une connaissance ou une habileté à développer (apprentissage). En lien avec le type d'activité En lien avec les besoins de l'enfant 					
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de verbes d'action permettant d'observer et d'évaluer l'atteinte d'une connaissance ou d'une habileté. Utilisation des éléments essentiels suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'est-ce que l'enfant a besoin de faire? (actions) ✓ Quelles sont les indications qui montrent que l'enfant a atteint cet objectif ? (le comment et le combien) 					
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> Description complète du matériel nécessaire. Pertinence du matériel utilisé. 					
Déroulement de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> Description claire et complète du déroulement de l'activité (toutes les étapes, incluant l'accueil et le retour sur l'activité) 					
Rôle de l'éducatrice spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> Description claire du rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur. 					
Annexes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation claire et complète des annexes En lien avec l'activité. 					
Expression écrite	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'orthographe lexicale et grammaticale 					
APPRÉCIATION GLOBALE :						

CRITÈRES D'ÉVALUATION : ANALYSE CRITIQUE

Éléments	CRITÈRES	Sérieuses difficultés	Difficultés	Habilités adéquates	Grandes habiletés	Très grandes habiletés
Contexte de réalisation	Description juste de l'activité et du déroulement de celle-ci					
Atteinte des objectifs	Évaluation juste et détaillée de l'atteinte des objectifs.					
Matériel	Évaluation juste et pertinente du matériel utilisé et de l'organisation dans le temps et dans l'espace.					
Moyens et techniques d'animation	Évaluation juste et pertinente des moyens d'animation et des techniques d'intervention.					
Éléments marquants	Analyse juste et critique des éléments positifs et à améliorer de l'activité, pertinence des suggestions.					
Travail d'équipe	Évaluation juste du travail d'équipe.					
Expression écrite	Qualité de l'orthographe lexicale et grammaticale					

Protection d'assurance du collège de Rimouski - ANNEXE A-1

Le Collège a l'obligation de protéger ses biens et sa responsabilité par des assurances appropriées.

1- Assurance des biens

Le Collège possède une assurance tous risques pour couvrir l'ensemble de ses édifices et leur contenu. **Cette assurance ne couvre pas les biens appartenant à son personnel et qui sont laissés sur les lieux de travail.**

La perte d'un bien personnel dans les édifices du Collège doit être réclamée par l'employé sur **sa police d'assurance personnelle.**

Pour information supplémentaire ou pour rapporter un vol ou un bris (vandalisme), vous devez contacter monsieur François Gagnon, au poste 2136.

2- Assurance responsabilité civile

Le Collège possède une assurance de responsabilité civile générale couvrant les dommages corporels ou matériels dont il pourrait être tenu responsable.

3- Assurance responsabilité professionnelle

Le Collège possède une assurance de responsabilité professionnelle des maisons d'enseignement couvrant toutes les personnes au service de l'établissement. Cette assurance couvre **les actes dommageables dont il pourrait être tenu responsable, soit toute erreur réelle ou présumée, déclaration fausse ou de nature à induire en erreur, tout acte, omission, négligence ou manquement à un devoir par les assurés, individuellement ou collectivement, dans l'exercice de leurs fonctions.**

4- Assurances lors de stages

4.1 Assurance responsabilité : les stagiaires du Collège sont couverts par notre assurance responsabilité civile. Un document officiel émis par l'assureur et disponible au D-218 peut être remis à l'entreprise qui en fait la demande.

4.2 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail - CNESST : **c'est le Collège qui est reconnu comme l'employeur des stagiaires non rémunérés.** Quant aux stagiaires rémunérés, c'est l'entreprise qui en répond auprès de la CNESST.

Tout accident ayant lieu dans le cadre des activités du Collège (exemple : stage non rémunéré relevant d'un programme de formation du collège) doit faire l'objet d'un rapport écrit que l'on nomme « **Rapport d'accident** » **dans les plus brefs délais**. Un formulaire est disponible au D-218.

Les stagiaires non rémunérés étant considérés comme des employés du collège⁷, doivent se présenter au **Service des ressources humaines du Collège dès qu'un accident se produit au cours de leurs stages**. **En plus du rapport d'accident**, la ou le stagiaire aura, **dans certains cas**, à compléter un formulaire de réclamation.

Ce formulaire peut se compléter en ligne ou être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.csst.qc.ca/formulaires/Pages/1939.aspx>

Au Service des Ressources humaines, les stagiaires peuvent contacter et prendre rendez-vous avec madame Christiane Bujold. Son bureau est situé au D-227-F. Son poste téléphonique est le 2031. Son adresse courriel : christiane.bujold@cegep-rimouski.qc.ca

Pour en savoir davantage sur la Protection des étudiants qui effectuent un stage : http://www.csst.qc.ca/lois_reglements_normes_politiques/orientations-directives/notes_orientation/Documents/298%20v.%20Web.pdf

⁷ Voir **CNESST – Responsabilité du collègue** – Article 10 de la Loi sur les accidents de travail pour les étudiantes et les étudiants en stage non rémunéré à la page suivante.

CNESST – Responsabilité du collège



Responsabilité en matière de santé et sécurité au travail pour les étudiantes et les étudiants du Collège de Rimouski en stage non rémunéré

En vertu de l'article 10 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, les étudiantes et les étudiants en stage non rémunéré demeurent sous la responsabilité du Collège de Rimouski. L'étudiante et l'étudiant stagiaire victime d'un accident de travail doit le rapporter **immédiatement** au Service des ressources humaines du Collège.

« *Travailleur étudiant.*

*article 10 : Est considéré un travailleur à l'emploi de l'établissement d'enseignement dans lequel il poursuit ses études ou, si cet établissement relève d'une commission scolaire, de cette dernière, l'étudiant qui, sous la responsabilité de cet établissement, effectue un **stage non rémunéré** dans un établissement ou un autre étudiant, dans les cas déterminés par règlement. »*

Un autre avis sera émis seulement si un changement survenait à la Loi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vicky Boucher".

Vicky Boucher
Coordonnatrice
29 octobre 2015

c. c. M^{me} Mylène Gilbert, conseillère en ressources humaines

60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6
Téléphone 418 723-1880
Télécopieur 418 723-2655

L'IMQ et le CMÉC sont des composantes du Cégep de Rimouski

Protection d'assurance du collège de Rimouski - ANNEXE A-2

RÉF. N° Stagiaires

2019-20

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Aon Parizeau Inc.
700, De La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal, Québec H3B 0A7
tél. : 514-842-5000 téléc. : 514-842-3458

Objet :

Les activités à titre de stagiaire en vertu du programme d'études du
Cégep de Rimouski

Détenteur

Aux entreprises qui reçoivent des stagiaires relativement à des programmes du Cégep de Rimouski

L'assurance décrite a été placée au nom de l'assuré désigné en vertu du(des) contrat(s) ci-dessous et est assujettie aux dispositions, conditions, exclusions et provisions dudit(des) contrat(s) et de tout avenant qui y est annexé.

Assuré

Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6

Garantie

Responsabilité civile générale des entreprises

Aasseur :	Lloyd's Underwriters		
No de la police :	À suivre	Certificat N°	043
Entrée en vigueur :	1 ^{er} juillet 2019	Echéance :	1 ^{er} juillet 2020
Risques assurés :	Montants d'assurance :		
Limite par événement			5 000 000 \$
Limite globale par période d'assurance pour le risque des produits / travaux terminés			5 000 000 \$
Franchise par événement – Dommages matériels et dommages corporels			2 500 \$

LA PRÉSENTE ATTESTATION EST UN ÉNONCÉ DES GARANTIES EN VIGUEUR À LA DATE DE SON ÉMISSION. ELLE GARANTIT UNIQUEMENT L'ASSURÉ ET NE CONFÈRE AUCUN DROIT À TOUTE AUTRE PERSONNE.

Date : Le 1^{er} juillet 2019
Émis par : Danielle Tremblay

Aon Parizeau Inc.



Signature

LE PRÉSENT CONTRAT COMPORTE UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LES INDEMNITÉS
OU, DANS LE CAS DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE,
UNE CLAUSE DE PAIEMENT PARTIEL DE LA PERTE

1



Notes de cours

STAGE D'EXPLORATION 351-205-RK

Techniques d'éducation spécialisée

Pondération 2-4-1



Hiver 2020

Section : Instruments de travail

TYPES D'ACTIVITÉS

Jeux libres	Causerie	Jeux éducatifs	Dessin et peinture	Musique
<p>Prévoir quelques jeux en lien avec les intérêts et les besoins des enfants</p> <p>Établir un contact informel</p> <p>Jeu symbolique</p>	<p>Introduction du thème Au sol avec les enfants Utiliser du matériel concret :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâton de la parole • Déguisement • Chanson • Cartes de discussion <p>Favoriser l'expression orale</p>	<p>Observation Sérialisation Séquence Logique Classification en fonction (couleur, forme, grandeur, etc.) Remettre en ordre une histoire</p>	<p>Peinture à l'eau Peinture aux doigts Peinture sur objets Pochoir</p> <p>* Il est important de varier les médiums (pinceau, pochoir, étampe, etc.)</p>	<p>Rythmique Danse Ronde Comptine Instruments Chant</p>
Jeux d'expression dramatique	Conte	Jeux psychomoteurs	Bricolage	Autre
<p>Mimes Jeux imaginaires Marionnettes</p>	<p>Animation de lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mimer • Faire les voix • Accessoires • Musique, lumière • Marionnettes • Faire des gestes 	<p>Circuit/Parcours Jeux de ballon Parachute Danse Yoga</p> <p>* Penser à coller le matériel au sol</p>	<p>Collage Découpage Enfilage Assemblage Pâte à modeler</p> <p>*Penser à utiliser le matériel dans plusieurs activités</p>	

* **Penser à créer des activités individuelles et de groupe.**

HORAIRE IMAGÉ

L'horaire imagé est la traduction visuelle et simplifiée de la planification des activités.

L'horaire imagé présente de nombreux avantages. En voici quelques-uns :

- ❖ Présentation vivante et concrète des activités;
- ❖ Aide au développement de la notion de temps pour les enfants;
- ❖ Aide au développement de l'orientation dans l'espace. Un horaire imagé se lit de gauche à droite et de haut en bas. De ce fait, il permet une approche de la lecture;
- ❖ Aide-mémoire et une source de sécurisation pour tous.

Voici comment se présente l'horaire imagé.




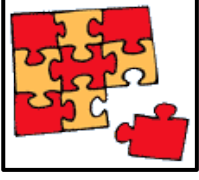

HAUT	HEURES		ACTIVITÉS	PRÉSENTATIONS VISUELLES
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	BAS			

Gauche **Droite**

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE

Semaine du : _____ Thème : _____

Équipe : _____




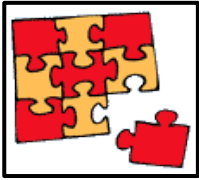

Heure	Pictogramme	Nom et description de l'activité	Nom de l'animateur/l'animatrice
8 h 00		Accueil Jeux libres (module, coloriage, jeux symboliques, etc.)	Annie et Carole
			Module : Georges, Autres : Marie-Claude et Olivia
8 h 30 Plan d'activité		Causerie Causerie imagée sur ce que l'on peut retrouver dans l'océan	Animation : Annie Photos : Olivia Tapis : Georges
8 h 40 Plan d'activité		Jeu éducatif Classification de poissons en fonction de leur grandeur	Animation : Marie- Claude Matériel : Carole Photos : Olivia
9 h 00 Plan d'activité		À déterminer (dessin, peinture, pâte à modeler, jeu imaginaire, chanson, etc.)	Animation : Georges Matériel : Olivia Photos : Carole

Heure	Pictogramme	Nom et description de l'activité	Nom de l'animateur/l'animatrice
9 h 20		Collation	Préparer la table : Olivia Distribution : Annie Lavabo : Marie-Claude Toilette : Georges Laver la table : Carole
		Détente	Sortir les tapis : Olivia Mettre la musique : Carole Autres : Annie, Georges et Marie-Claude
9 h 45 Plan d'activité		Conte à la bibliothèque Lecture du conte « Dixi le dauphin magique »	Animation : Annie Déplacement : Georges et Olivia
10 h 10 Plan d'activité		Jeu psychomoteur Parcours sous l'eau en trois étapes	Animation : Olivia Photos : Annie
10 h 30 Plan d'activité		Bricolage Marionnette poisson	Animation : Carole Matériel : Olivia Photo : Marie-Claude
10 h 50		Jeux libres (facultatif – peut débuter plus tard selon l'heure de fin du bricolage)	Marie-Claude, Carole, Annie, Georges et Olivia
11 h 00			Marie-Claude, Carole, Annie, Georges et Olivia
		 Départ	

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE

Semaine du : _____ Thème : _____

Équipe : _____

Heure	Pictogramme	Nom et description de l'activité	Nom de l'animateur/l'animatrice
13 h		Accueil Jeux libres (module, coloriage, jeux symboliques, etc.)	Annie et Carole
			Module : Georges Autres : Marie-Claude et Olivia
13 h 30 Plan d'activité		Causerie Causerie imagée sur ce que l'on peut retrouver dans l'océan	Animation : Annie Photos : Olivia Tapis : Georges
13 h 40 Plan d'activité		Jeu éducatif Classification de poissons en fonction de leur grandeur	Animation : Marie-Claude Matériel : Carole Photos : Olivia
14 h Plan d'activité		À déterminer (dessin, peinture, pâte à modeler, jeu imaginaire, chanson, habiletés sociales, etc.)	Animation : Georges Matériel : Olivia Photos : Carole

Heure	Pictogramme	Nom et description de l'activité	Nom de l'animateur/l'animatrice
14 h 20		Collation	Préparer la table : Olivia Distribution : Annie Lavabo : Marie-Claude Toilette : Georges Laver la table : Carole
		Détente	Sortir les tapis : Olivia Mettre la musique : Carole, Autres : Annie, Georges et Marie-Claude
14 h 45 Plan d'activité		Conte à la bibliothèque Lecture du conte « Dixi le dauphin magique »	Animation : Annie Déplacement : Georges et Olivia
15 h 10 Plan d'activité		Jeu psychomoteur Parcours sous l'eau en trois étapes	Animation : Olivia Photos : Annie
15 h 25 Plan d'activité		Bricolage Marionnette poisson	Animation : Carole Matériel : Olivia Photo : Marie-Claude
15 h 45		Jeux libres (facultatif – peut débuter plus tard selon l'heure de fin du bricolage)	Marie-Claude, Carole, Annie, Georges et Olivia
16 h			Marie-Claude, Carole, Annie, Georges et Olivia
		 Départ	

PLAN D'ACTIVITÉ



Nom de l'étudiante ou de l'étudiant : _____

1. Thème général

Inscrivez votre thème ici.

Ex. : La mer.

2. Type d'activité

Référez-vous à l'horaire imagé pour être en lien avec la programmation.

Ex. : Le conte.

3. Titre de l'activité

Le titre doit être explicite, court, accrocheur et significatif pour l'enfant.

Ex. : Arc-en-ciel le plus beau poisson des océans.

4. Description de l'activité

Décrivez en quelques mots en quoi consiste l'activité.

- La formulation débute par « L'activité consiste ou Il s'agit... »

Il s'agit d'une animation de lecture racontant l'histoire d'*Arc-en-ciel le plus beau poisson de tous les océans*. Ses écailles brillent et scintillent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais il est si fier et si vaniteux qu'il est aussi très seul. Il va cependant découvrir que le bonheur réside dans le partage. Plusieurs questions seront posées avant, pendant et après l'histoire.

5. Participants : âge, nombre, caractéristiques sommaires

Précisez l'âge, le nombre de participants et les caractéristiques sommaires (ce sont les particularités chez les enfants dont nous devons tenir compte).

(Exemple de formulation : L'activité s'adresse...)

Ex. : L'activité s'adresse à un groupe de 8 enfants âgés de 2 à 5 ans. Il y a 5 filles et 3 garçons dont un enfant (M. P.) présente un retard de langage et un autre (A. T.) a un trouble déficitaire de l'attention.

6. Contexte de réalisation

Date : 16 février 2018	Durée : 20 minutes
Heure : 9 h 45	Lieu : local des Frimousses à la bibliothèque du Cégep de Rimouski

7. Besoin(s)

Indiquez à quel besoin de l'enfant cette activité répondra. Le besoin doit être formulé en utilisant un nom.

Se référer au document d'élaboration du bilan biopsychosocial.

Ex. : Apprentissage, communication

8. Objectifs généraux

Objectifs spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> • Déterminez un apprentissage que doit atteindre l'enfant. À formuler avec un verbe à l'infinitif désignant une compétence, une connaissance ou une habileté à développer (apprentissage). Ces connaissances ou habiletés sont reliées aux différents aspects du développement de l'enfant (aspect langagier, psychomoteur, cognitif, social, affectif). • 	<p>Précisez ce qui doit être atteint. À formuler avec un verbe d'action permettant d'observer et d'évaluer l'atteinte d'une compétence, d'une connaissance ou d'une habileté (objectif général). Doivent être présentés sous forme de comportements observables et quantifiables.</p> <p>Comporte un échéancier, un seuil, un verbe d'action et une condition.</p>
<p>A- Ex. : Développer le vocabulaire.</p>	<p>A1- Avant la lecture du conte, à la demande de l'éducatrice ou de l'éducateur, les enfants décriront deux éléments observés sur la page couverture.</p> <p>A2- Après la lecture du conte, à leur tour de parole, les enfants nommeront un des trois nouveaux mots reliés à l'histoire : écailles, corail, pieuvre.</p> <p>A3- Après la lecture du conte, les enfants, en levant la main, expliqueront dans leurs mots la signification d'un des trois mots suivants : écailles, corail, pieuvre.</p>

<p>Exercice à compléter</p> <p>B- _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>B1- _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>B2- _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
---	--

9. Matériel et coûts

Faites la liste de tout le matériel utilisé durant l'activité

Ajouter en annexe le ou les documents pertinents et indiquer la référence.

Préciser la provenance du matériel ainsi que son coût (matériel personnel, emprunté, acheté ou créé).

De plus, il peut être pertinent de mentionner l'utilité du matériel.

Ex. :

- Livre : Pfister, Marcus. *Arc-en-ciel le plus beau poisson des océans*, Éditions Nord-Sud, Suisse, 2002. Matériel emprunté à la bibliothèque du cégep, aucuns frais. (Photo Annexe 1)
- Définition des trois mots suivants : écailles, corail, pieuvre. Matériel créé, aucuns frais. (Annexe 2)
- Images colorées pour illustrer le corail. Matériel créé, aucuns frais. (Annexe 3)
- Quatre images correspondant au déroulement de l'histoire (séquence). Matériel créé, aucuns frais. (Annexe 4)
- CD : *J'écoute les sons de la mer*, Nashvert Production, artistes variés, 2002. Matériel emprunté à la bibliothèque du cégep, aucuns frais. (Annexe 5)
- Lecteur CD. Matériel emprunté au service de l'audiovisuel du cégep, aucuns frais.
- Déguisement de poisson pour l'animateur : chapeau et cape d'écailles. Matériel des Frimousses du cégep, aucuns frais. (Annexe 6)

* Pensez à noter les informations pour le plan B aussi.

- Huit feuilles de coloriage du poisson Arc-en-ciel. Matériel trouvé sur Internet, aucuns frais. (Annexe 7)

10. Les consignes à donner aux enfants (en début et durant l'activité)

Indiquez aux enfants les attentes en matière de comportements observables sous forme positive : règles de conduite à respecter, règles de sécurité, actions à poser durant l'activité ou le jeu.

Ex. : Je demande aux enfants de :

- Rester assis sur leur coussin tout le long de l'activité.
- Regarder attentivement les images du livre pour bien suivre l'histoire.
- Garder le silence lors de la lecture.
- Bien écouter quand un ami parle.
- Répondre aux questions en levant la main.
- Ranger les coussins avant de quitter la pièce.

11. Déroulement de l'activité (les étapes)

Présentez, en ordre chronologique, les étapes de l'activité en les décrivant de façon précise.

1. Amorce (l'introduction à l'activité – l'accueil)

Présentation du thème, du type, du titre, vérification des connaissances antérieures et vulgarisation des objectifs.

- Bonjour les amis. Est-ce que vous vous souvenez du **thème**?
Êtes-vous déjà allés à la mer? Avez-vous déjà vu de vrais poissons? De quelles couleurs étaient-ils? (**Vérification des connaissances antérieures.**)
- Puisque vous avez traversé la mer pour venir jusqu'ici, je vais vous lire **un conte (type)** qui a pour **titre** : « *Arc-en-ciel le plus beau poisson des océans* ».
- Grâce à mon histoire, **nous allons apprendre de nouveaux mots (objectif).**

Avant de débiter la lecture

2. Présentation des consignes (Voir point 10)

3. Présentation de l'activité.

Ex. : Je vais vous raconter l'histoire du plus beau poisson des océans.

4. Je les questionne sur l'illustration en page couverture (inscrire les questions à poser aux enfants).

Ex. : Que voyez-vous sur la page couverture de mon livre?

Quelles sont les couleurs des écailles du poisson?

À quel endroit se passe l'histoire selon toi?

Pendant la lecture

5. Je raconte l'histoire en imitant la voix des différents personnages (Arc-en-ciel, autres petits poissons, l'étoile de mer et la pieuvre).
6. À la page 1, je demande aux enfants s'ils connaissent la signification du mot *écaille* (définition Annexe 2).
7. À la page 5, je demande aux enfants ce qu'Arc-en-ciel devait faire. Devrait-il partager ses écailles avec ses amis? Réponses personnelles des enfants.
8. À la page 10, je demande aux enfants s'ils connaissent la signification du mot *corail* et du mot *pieuvre* (Annexe 2). J'apporte aussi une photo de corail pour permettre aux enfants de le voir (Annexe 3).
9. À la page 12, je demande aux enfants de nommer le personnage qu'ils aperçoivent dans la grotte. Réponse : la pieuvre
10. À la page 24, pourquoi Arc-en-ciel n'a plus qu'une seule écaille? Réponse : car il a partagé ses écailles avec ses amis.

Après la lecture

11. À la fin de la lecture, je demande à chaque enfant de venir à tour de rôle replacer une image dans la séquence (Annexe 4).
12. Je demande aux enfants s'ils ont trouvé qu'Arc-en-ciel a bien fait de partager ses écailles. Réponses personnelles.
13. Je demande aux enfants de m'expliquer pourquoi Arc-en-ciel a partagé ses écailles. Réponses personnelles.
14. Je demande aux enfants de me raconter un moment, tout comme Arc-en-ciel, où ils ont partagé quelque chose avec un ami. Réponses personnelles.

15. RETOUR SUR L'ACTIVITÉ

Retour sur les objectifs spécifiques sous forme de questions (les plus pertinents).

- Pouvez-vous me nommer les trois nouveaux mots appris dans cette histoire?
- Qui peut me donner la signification des mots suivants : écailles, corail et pieuvre?

12. Plan B

Si l'activité se termine avant le temps, ou si un des enfants termine son activité avant les autres, il faut prévoir un plan B pour combler le temps de manière éducative. Le plan B doit être en continuité avec l'activité principale.

Ex. : Coloriage d'Arc-en-ciel (annexe)

Il faut prévoir quoi faire si vous manquez de temps.

Ex. : La portion de l'activité consistant à replacer dans l'ordre les images sera retirée.

13. Transition prévue avant de passer à l'activité suivante

Expliquez comment se fera la transition entre votre activité et la suivante.

Ex. : Demander aux enfants de se lever et de s'étirer en prévision de l'activité motrice suivante.

14. Rôles de l'éducatrice spécialisée ou de l'éducateur spécialisé

14.1 Préparation du lieu et disposition du matériel

Précisez avec schéma à l'appui (si nécessaire), l'installation du local pour l'activité.

Ex. :

- Huit coussins en demi-cercle, dos à l'espace vitré.
- Livre d'histoire près de l'éducatrice ainsi que les huit images, la planchette et la gommette.
- Le CD des sons de la mer sera placé dans le lecteur.

Voir Annexe 7.

14.2 Répartition des enfants et des éducateurs dans l'espace

Décrivez brièvement où vont s'installer les participants (enfants, éducatrices ou Éducateurs spécialisés).

1. Chaque enfant s'assoit sur un coussin.
2. Je laisse suffisamment de distance entre les participants afin d'éviter qu'ils se bousculent.
3. L'animatrice s'installe à l'extrémité du cercle afin que tous les enfants puissent la voir.

14.3 Rôles attribués

Précisez qui fait quoi pendant l'activité.

1. Georges est responsable de la chaîne stéréo pour faire jouer les sons de la mer.
2. Marie-Claude s'assoit à côté de (A. T.) afin de maintenir son attention.

15. Moyens pour animer

Décrivez les moyens d'animation utilisés (minimum cinq).

Ex. :

1. Utilisation d'un costume en lien avec le thème de l'activité.
2. Raconter de façon expressive l'histoire en mimant et en changeant la voix pour chacun des personnages.
3. Utiliser un support visuel : images attrayantes.
4. Utiliser un support sonore : sons de la mer.
5. Définir les nouveaux mots : écailles, corail et pieuvre

16. Interventions éducatives prévues pour l'ensemble du groupe ou pour certains enfants du groupe

Identifiez les techniques d'intervention et **expliquez** concrètement la façon de les utiliser pendant l'animation (minimum cinq).

1. Encouragement à la verbalisation en questionnant les enfants sur le conte (ex. : au sujet de la page couverture et sur la signification des mots nouveaux).
2. Proximité physique avec (A. T.) Une éducatrice du groupe (x) demandera à Simon de rester près d'elle pendant le conte afin de l'aider à maintenir son attention.
3. Renforcement positif en félicitant les enfants de leurs bonnes réponses et leurs efforts (ex. : Bravo! Super! Tu as bien écouté! Tu as bien essayé!), etc.
4. _____
5. _____

Signature du ou de la stagiaire

ANNEXES

Vous devez joindre toutes les annexes en lien avec le plan.

Annexe 1 Photo du livre : Arc-en-ciel le plus beau poisson des océans

Annexe 2 Définition des trois mots : écailles, corail, pieuvre

Annexe 3 Images colorées pour illustrer le corail

Annexe 4 Quatre images correspondant au déroulement de l'histoire (séquence)

Annexe 5 Photo du CD : J'écoute les sons de la mer

Annexe 6 Photo du déguisement de poisson pour l'animateur : chapeau et cape d'écailles

Annexe 7 Huit feuilles de coloriage du poisson Arc-en-ciel

**À la suite du plan, placez ou brochez tous les items
du matériel utilisé servant à l'animation.**

FORMULATION DES OBJECTIFS

Formulation des objectifs généraux dans un plan d'activité

Selon Mager⁸, les objectifs généraux s'atteignent à long terme et décrivent une intention éducative poursuivie par l'éducateur et l'équipe multidisciplinaire envers une personne à éduquer.

En d'autres termes, les objectifs généraux sont des énoncés qui décrivent ce vers quoi tend l'apprentissage ou le comportement. Ce sont des objectifs de nature englobante et concernent un apprentissage faisant partie d'un aspect du développement de la personne. Ils sont reliés au besoin et leurs formulations sont en lien direct avec l'identification du besoin.

La formulation comporte principalement deux éléments :

1. Un verbe à l'infinitif

○ Exemple :

- Développer, apprendre, connaître, comprendre, maintenir, diminuer, augmenter, etc.

2. Un apprentissage dans un des aspects du développement

○ Exemple :

- Le tableau de la page suivante dresse une liste non exhaustive d'apprentissages selon les différents aspects du développement : psychomoteur, langagier, cognitif, social, affectif et créatif.

⁸ MAGER, Robert Frank, (2005), dans : LANDRY, Michel, *Processus clinique en éducation spécialisée*, Éditions Fides Éducation, 2013, p.185.

Formulation des objectifs spécifiques dans un plan d'activité

Les objectifs spécifiques découlent des objectifs généraux et sont plus précis, plus détaillés et se rapprochent davantage de l'action concrète que l'objectif général. C'est une description, sous forme de comportement observable, de ce qui est attendu de la personne dans une situation donnée.

CARACTÉRISTIQUES

Les objectifs spécifiques doivent être :

- Observables et mesurables;
- Réalistes et stimulants aux yeux de la personne;
- Formulés en fonction de la tâche que la personne aura à faire ou à accomplir;
- En lien direct avec l'objectif général pour qu'il y ait congruence, car ils s'y rattachent;
- Formulés à la forme positive plutôt que négative;
- Exclusifs et précis en décrivant un seul comportement à la fois ou une seule intention. Si on poursuit plusieurs intentions, on rédige plusieurs objectifs spécifiques visant l'atteinte d'un même objectif général;
- Présentés dans un ordre chronologique ou du plus facile à réaliser au plus difficile.

La formulation d'un objectif spécifique comporte quatre éléments essentiels :

1. **Un échéancier** de réalisation en lien avec le comportement cible. (D'ici quand?)

Exemples :

- Au début ou à la fin de l'activité⁹
- D'ici la fin de l'activité
- À l'étape 5 du bricolage...

2. **Un verbe d'action** qui décrit le comportement cible observable.

Exemples :

Nommer, choisir, classer, raconter, écrire, comparer, identifier, définir, illustrer, expliquer, écouter, pratiquer, formuler, compléter, clarifier, dessiner, exprimer, fabriquer, inscrire, mentionner, préparer, sélectionner, solutionner, résoudre, tracer, proposer, découper, dessiner, mélanger, peindre, sauter, répondre, différencier, critiquer, gambader, mesurer, mémoriser, reproduire, distribuer, marcher, lancer, appliquer, colorier, positionner, calculer, s'habiller, participer, acheter, etc.

⁹ Inutile d'indiquer la formulation « **durant l'activité** » car c'est à l'intérieur de celle-ci que les objectifs sont fixés.

3. **Un seuil** ou un standard de réussite incluant un indicateur de mesure. (Combien de fois? La durée?).

Exemples :

- 3 fois de suite
- 2 mots sur 3
- 3 fois sur 4
- Pendant 10 minutes
- Etc.

4. **Une condition ou un contexte** de réalisation dans lequel le comportement doit se produire. Il peut s'agir aussi d'une expression qui décrit quand aura lieu la réalisation de la performance. (À quel moment? Comment? Quand?).

Exemples :

- Seul
- À l'aide de l'éducatrice
- Lors d'une activité encadrée
- Dans la classe
- Pendant l'exécution de ses tâches
- Etc.

Exemple de formulation d'un objectif spécifique :

- À l'étape 5 du bricolage, tous les enfants découperont seul au moins une partie du corps du clown en suivant la ligne tracée.

Un échéancier : À l'étape 5 du bricolage.

Un seuil : tous les enfants, au moins une partie du corps du clown.

Un verbe d'action : découperont.

Une condition ou un contexte : seul, en suivant la ligne tracée.

TABLEAU DES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT

Aspect psychomoteur	Aspect social
<ul style="list-style-type: none"> • Schéma corporel • Motricité fine • Motricité globale (coordination, équilibre) • Latéralité • Organisation temporelle et rythmique • Organisation spatiale • Relaxation et détente • Sens du toucher • Synchronisation • Sens de l'ouïe, de la vue • Agilité • Souplesse, force, endurance • Expression corporelle • Condition physique • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité physique (tolérer) • Coopération entraide • Faire des compromis • Faire confiance aux autres • S'entendre avec ses pairs • Respect • Création des liens • Collaborer • Donner son opinion • Résoudre des conflits • Capacité de jugement • Habiletés sociales positives • Attitudes de partage • Autorégulation • Ouverture • Etc.
Aspect langagier	Aspect créatif
<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire • Articulation • Tour de parole et tour de rôle (conversation) • Questionnement • Conscience phonologique (mots qui riment, drôles, qui commencent par le même son, etc.) • Capacité à s'exprimer et à comprendre • Communication orale • Communication non verbale (signes) • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'imagination (jeux symboliques) • Imiter des personnages • Imiter des animaux • Faire des choix • Proposer des solutions différentes • Inventer des histoires • Exploiter les ressources de leur imaginaire (jeux imaginaires) • Etc.
Aspect cognitif	Aspect affectif
<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Classification • Sériation • Assemblage • Évaluation • Analyse • Compréhension • Connaissances • Mémoire • Notion de temps ou de l'espace • Capacité à évaluer • Curiosité intellectuelle • Concept des nombres • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses besoins, ses sentiments • Exprimer ses goûts • Gérer des conflits • Développer ses goûts, ses intérêts • Contrôler ses émotions • Estime de soi, confiance personnelle • Valorisation (expérience valorisante) • Participation active • Fierté personnelle • Persévérer • Faire des choix • Être sensible et reconnaître les sentiments des autres • Répondre à ses besoins • Etc.

ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTIVITÉ

Nom de l'étudiante ou de l'étudiant : _____

Titre de l'activité : _____ Date de l'intervention : _____

1. Contexte de réalisation

Description de l'activité

Décrivez brièvement votre activité (voir description dans votre plan d'activité)

Il s'agit d'une animation de lecture racontant l'histoire d'Arc-en-ciel le plus beau poisson de tous les océans. Ses écailles brillent et scintillent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais il est si fier et si vaniteux qu'il est aussi très seul. Il va cependant découvrir que le bonheur réside dans le partage. Plusieurs questions seront posées avant, pendant et après l'histoire.

Déroulement de l'activité

Décrivez brièvement comment l'activité s'est **vraiment déroulée**.

Ex. : Dans l'ensemble, l'activité s'est déroulée comme prévu.

Par contre, afin de maintenir l'attention des enfants, j'ai dû adapter le niveau de langage de ma lecture pour rendre le texte plus accessible aux enfants. Ex. : J'ai donné un synonyme au mot « miroitants » (brillants ou scintillants).

Les enfants se sont beaucoup intéressés aux images.

Lorsque je les ai questionnés à la fin du conte, plusieurs enfants ont été capables d'expliquer dans leurs mots le déroulement de l'histoire.

2. Atteinte des objectifs

Vous devez reprendre **chaque objectif spécifique de votre plan d'activité** et vous expliquez clairement s'il a été atteint et comment.

Objectifs spécifiques	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Ne s'applique pas	Commentaires
A1- Avant la lecture du conte, à la demande de l'éducatrice, les enfants décriront deux éléments observés sur la page couverture.		X			Tous les enfants ont réussi à nommer qu'il y avait un poisson sur la page couverture. Cependant, il y avait peu d'éléments sur la page couverture permettant une description plus détaillée.

2. Atteinte des objectifs (suite)

Objectifs spécifiques	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Ne s'applique pas	Commentaires
A2- Après la lecture du conte, à leur tour de parole, les enfants nommeront un des trois nouveaux mots reliés à l'histoire : écailles, corail, pieuvre.		X			Presque tous les enfants ont réussi à nommer un des nouveaux mots appris. Cependant, pour les enfants âgés de 2 ans, j'ai dû prononcer la première syllabe du mot en montrant l'image.
A3- Après la lecture du conte, les enfants, en levant la main, expliqueront dans leurs mots la signification d'un des trois mots suivants : écailles, corail, pieuvre.		X			A et E ont expliqué les mots écailles et corail. Par contre, aucun n'a pu décrire le mot pieuvre.

3. Pertinence et qualité du matériel utilisé

Vous faites une critique de tout le matériel que vous avez utilisé. Vous faites un retour sur la **qualité** du matériel, son **utilité** et l'**intérêt** que les enfants y ont porté.

Ex. :

- Livre : Arc-en-ciel le plus beau poisson des océans

Le volume que j'ai choisi était adapté au niveau de l'âge des enfants de mon groupe puisqu'il était coloré, illustré et contenait une vingtaine de pages. Cependant, certains passages ont été vulgarisés afin de permettre une meilleure compréhension.

- Définition des trois mots suivants : écailles, corail, pieuvre

Les définitions ont permis aux enfants de mieux comprendre la signification de chacun des mots.

- Images colorées pour illustrer le corail

Puisque plusieurs enfants ne connaissaient pas ce qu'était le corail, les images ont permis de visualiser différents types de coraux. Par contre, il aurait été préférable d'utiliser des photos réelles (et non des dessins) afin de permettre aux enfants de mieux comprendre.

- Quatre images correspondant au déroulement de l'histoire (séquence)

Les images étaient de qualité, car elles étaient cartonnées et colorées. Les images ont permis aux enfants de mieux comprendre les éléments importants de l'histoire.

3. Pertinence et qualité du matériel utilisé

- CD : J'écoute les sons de la mer

La musique était douce, calme et en lien avec la thématique abordée (la mer). Ceci créait une ambiance relaxante et paisible pour les enfants.

- Lecteur CD

Le lecteur fonctionnait bien, le son était de qualité.

- Déguisement de poisson pour l'animateur : chapeau et cape d'écailles

Cet élément fut très captivant pour les enfants, car le costume était coloré et original et a su attirer l'attention des enfants dès mon entrée dans la pièce. De plus, à l'aide de ce costume j'ai pu montrer ce qu'étaient des écailles. Cependant, j'aurai dû prendre le temps de faire toucher ma cape d'écailles à chaque enfant avant de commencer ma lecture, car cela déconcentré quelques enfants.

* Plan B

- Huit feuilles de coloriage du poisson Arc-en-ciel.

Je n'ai pas eu besoin d'utiliser mon plan B. Cependant, j'ai distribué un dessin à chaque enfant afin qu'il puisse le faire à la maison.

4. Pertinence de l'organisation du temps et de l'espace

Vous faites ici un retour critique sur **le temps** choisi pour animer l'activité (moment de la journée, longueur de l'activité) et sur **l'emplacement choisi**.

Le temps

Ex. : L'activité a duré vingt minutes comme prévu, mais les enfants commençaient à être moins attentifs pendant les cinq dernières minutes (longueur).

Le fait de réaliser l'activité juste avant la sieste a permis de faciliter le calme et la détente (moment).

L'emplacement

Ex. : Le fait d'avoir placé les enfants dos à la vitre du local de la bibliothèque et de les faire asseoir sur les petits coussins (plus petits à l'avant) en cercle a favorisé le maintien de l'attention de ceux-ci pendant presque toute la durée du conte.

5. Pertinence de chaque moyen d'animation prévu et utilisé

Vous faites un retour sur chaque moyen que vous avez utilisé.

- Utilisation d'un costume en lien avec le thème de l'activité
Moyen d'animation efficace avec de jeunes enfants.
- Raconter de façon expressive l'histoire en mimant et en changeant la voix pour chacun des personnages
Les enfants trouvaient cela drôle et voulaient eux aussi imiter la voix du petit poisson. De plus, lorsqu'A. T. était distrait je le ramenaient en modulant ma voix.
- Utiliser un support visuel (images attrayantes)
Les images étaient colorées et attrayantes, mais un peu petites.
- Utiliser un support sonore (sons de la mer)
La musique était douce, calme et adaptée au thème.
- Définir les nouveaux mots : écailles, corail et pieuvre
- Expliquer les nouveaux mots a été essentiel pour permettre aux enfants de saisir l'histoire.

6. Pertinence de chaque technique d'intervention prévue et utilisée

Vous faites un retour sur toutes les techniques d'intervention que vous avez utilisées.

- Encouragement à la verbalisation en questionnant les enfants sur le conte (ex. : au sujet de la page couverture et sur la signification des mots nouveaux)
Cette technique a été essentielle pour maintenir l'attention des enfants tout au long de l'histoire. J'ai même ajouté quelques questions pendant l'histoire pour S. D. qui voulait quitter la pièce.
- Proximité physique avec (A. T.)
Marie-Claude est restée à côté de (A. T.) comme prévu afin de maintenir son attention, et cela, a été très bénéfique.
- Renforcement positif en félicitant les enfants de leurs bonnes réponses et leurs efforts
(ex. : Bravo! Super! Tu as bien écouté!), etc.
J'ai utilisé cette technique avec tout le groupe et particulièrement avec M. P. (retard de langage) qui a fait des efforts pour répéter les nouveaux mots (oursin, hippocampe, etc.).
- J'ai utilisé la restructuration : cette technique n'était pas prévue dans mon plan d'activité. Cependant, après environ 8 minutes j'ai remarqué que plusieurs bougeaient (se coucher sur le dos, jouer avec ses souliers, etc.). J'ai arrêté ma lecture pour demander aux enfants s'ils voulaient connaître la fin de l'histoire. Après avoir fait de petits étirements debout, j'ai redonné les consignes rapidement et reprendre ma lecture. Les enfants ont été attentifs jusqu'à la fin de l'activité.

7. Éléments marquants de mon animation (cinq éléments minimum pour chaque catégorie)

Description des éléments positifs	Description des éléments à améliorer
1. Au moment de compléter l'histoire, un enfant qui habituellement ne parle pas beaucoup a pris la parole pour raconter sa version des faits. Ce fut un beau moment qui m'a permis de valoriser l'enfant.	1. Lorsqu'un enfant plus actif a été distrait lors du conte, il aurait fallu que je demande l'aide d'une collègue pour s'asseoir près de l'enfant.
2. Les objectifs étaient réalistes et ils ont été pour la plupart atteints.	2. Les images du livre étaient petites et les dessins utilisés pour les mots de vocabulaire auraient pu être des photos réelles.
3. Reprendre la séquence de l'histoire avec des images a facilité la compréhension des éléments importants de l'histoire.	3. La durée de l'histoire était adaptée pour l'ensemble du groupe, mais un peu trop longue pour les enfants de deux ans.
4. J'avais prévu des synonymes pour les mots plus difficiles à comprendre : pieuvre, écailles et corail.	4. Prévoir de petites tâches (responsabilités) pour les enfants qui ont besoin de bouger (ex. : tenir le livre).
5. La capacité d'adaptation, j'ai utilisé les propos des enfants afin d'alimenter les échanges en posant des questions qui n'étaient pas prévues.	5. Prévoir des stratégies pour favoriser l'apprentissage de nouveaux mots (prononcer les syllabes, insister sur le son des lettres, etc.)

8. Suggestions découlant de l'ensemble de l'évaluation (cinq éléments minimum)

Vous apportez ici des suggestions pour améliorer, développer ou rendre plus attrayante votre activité. **Évitez de répéter les mêmes informations mentionnées au point 7. Soyez créatif!**

- Utiliser plus l'interaction avec les enfants en leur demandant de participer en faisant les voix des poissons afin d'augmenter leur niveau d'intérêt et de participation.
- Suggérer à la personne qui anime l'activité bricolage : les enfants auraient pu, eux aussi, faire une cape avec des écailles (comme l'animatrice) à porter lors du conte.
- Utiliser une formule et une baguette magique pour faire apparaître le livre.
- Utiliser un tambour pour taper les syllabes des nouveaux mots appris (co-rail).
- Faire l'animation dans une tente avec des lampes de poche pour simuler une grotte de la mer.

9. Évaluation de notre travail d'équipe

Décrivez comment s'est déroulée votre collaboration lors de l'animation :

- Avez-vous rencontré des obstacles? Si oui, pourquoi et lesquels? Si non, pourquoi?
- Comment les avez-vous surmontés?
- Avez-vous tous participé équitablement à la décoration du local?
- Avez-vous tous participé équitablement à la préparation du matériel?
- Comment était votre communication?
- Avez-vous démontré de la disponibilité?

Ex. : Je remarque que notre travail d'équipe était bien planifié, par contre, nous aurions pu collaborer davantage lors du conte en nous attribuant chacun un ou deux enfants pour intervenir au besoin.

Signature du ou de la stagiaire

Section : Théorie

TECHNIQUES D'INTERVENTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ENFANTS¹⁰

Au fil des jours, au fil des semaines et surtout au fil des années, on a souvent tendance à utiliser toujours les mêmes moyens d'intervention. Ils nous sont familiers, ils fonctionnent bien la plupart du temps et surtout, ces moyens nous évitent de sortir de notre zone de confort.

Je vous présente ici une vingtaine de techniques d'intervention qu'il est possible d'utiliser en service de garde. Parfois, certaines méthodes s'appliquent mieux dans des situations précises, d'autres peuvent très bien fonctionner avec certains enfants et pas du tout avec d'autres. Il y a aussi la possibilité de jumeler plus d'une technique dans une intervention.

C'est en procédant par essais et erreurs et en gardant le sourire que vous réussirez à passer de belles journées auprès de vos tout-petits.

1. Offrir des choix à l'enfant

- Pour permettre à l'enfant d'avoir un sentiment de contrôle sur les événements.
- Il est important d'offrir des choix qui sont bien réels et que vous êtes en mesure de respecter.
- Évidemment, ces choix seront sélectionnés (ou approuvés) par vous... donc vous en gardez le plein contrôle.

2. Faire vivre les conséquences

- Pour permettre à l'enfant de se responsabiliser et de développer une connaissance de la relation de cause à effet.
- Les conséquences doivent avoir un lien direct avec l'intervention et le comportement inapproprié.
- Exemples: un enfant qui a détruit la construction d'un ami peut l'aider à la rebâtir, un enfant qui a mordu peut tenir la débarbouillette mouillée sur la blessure de sa victime, etc.

3. Rappeler à l'enfant ses expériences personnelles

- L'enfant d'âge préscolaire est égocentrique et a de la difficulté à se mettre à la place de quelqu'un d'autre.

¹⁰ ALLARD, Caroline. *Techniques d'intervention auprès des enfants (1^{ère} partie) Trucs et astuces/Intervention et communication*. Adresse URL : <https://www.educatout.com/outils/trucs-et-astuces/intervention-et-communication/techniques-d-intervention-aupres-des-enfants-1ere-partie-.htm> Page consultée en ligne le 23 décembre 2019.

- En aidant l'enfant à se rappeler une situation semblable qu'il a vécue, on l'amène à mieux comprendre l'impact de son geste (tout en respectant son développement évidemment).

4. Réduction de la tension

- Offrir à l'enfant concerné des moyens pratiques pour l'amener à se calmer.
- Sous forme de jeu, amener l'enfant à respirer à fond, faire quelques positions de yoga, manipuler de la pâte à modeler, prendre un livre, etc.

5. Offrir des exécutoires (possibilités de défoulement)

- Cette technique obtient de bons résultats, particulièrement chez les tout-petits (0-3 ans).
- Proposer à l'enfant (et souvent à tout le groupe) une grande dépense d'énergie.
- Les activités salissantes permettent aussi de libérer les différentes tensions, tout comme les activités bruyantes comme explorer le bac d'instruments de musique.
- Les jeux d'eau et la pâte à modeler permettent eux aussi d'évacuer différents stress.

6. L'arrêt d'agir

- Cette technique est utilisée particulièrement en cas d'urgence, lorsqu'il faut intervenir tout de suite et maintenant. On l'utilise aussi quand la santé et la sécurité des autres (ou de l'enfant concerné) sont en danger.
- Cela permet à l'éducatrice d'intervenir avant que l'enfant n'ait ressenti le plaisir d'obtenir ce qu'il veut par la violence.
- Dans la mesure du possible, on avise l'enfant en lui disant: « Tu t'arrêtes ou je t'arrête.» On intervient selon le cas.

7. L'ignorance intentionnelle

- L'adulte ignore volontairement les comportements indésirables qui ne présentent aucun danger.
- Par la suite, l'adulte verbalise pour l'enfant son besoin d'attention et lui propose des façons plus constructives d'obtenir ce qu'il veut.
- L'éducatrice renforce les comportements positifs par des félicitations.
- On sous-estime souvent cette technique d'intervention car, en tant qu'éducateurs, on a souvent l'impression de ne rien faire. Pourtant, cette technique peut être très efficace dans plusieurs situations.

8. L'intervention non verbale (par signe)

- Cette façon d'intervenir préserve l'estime de soi chez l'enfant parce qu'il est le seul qui sait que l'éducatrice est intervenue.

- Il s'agit de faire un signe discret à l'enfant fautif pour arrêter un comportement. Ce code rassure l'enfant sans le rabaisser aux yeux de ses camarades.

9. Le contact visuel

- Ce contact s'apprivoise au fil du temps de la même manière que le toucher. Tous les enfants n'ont pas la même prédisposition naturelle.
- Il est important d'établir le contact visuel positif en premier lieu. Si le contact visuel n'est utilisé que pour réprimander l'enfant, celui-ci risque de l'éviter dans les situations à venir.

10. Décoder, reconnaître et verbaliser les sentiments

- L'éducatrice verbalise les sentiments vécus par l'enfant.
- En mettant des mots sur les différents comportements, l'éducatrice aide l'enfant à comprendre ce qu'il ressent. Il se sent respecté et compris.
- Cette technique doit être utilisée plusieurs fois pour permettre à l'enfant d'intégrer les différents sentiments et de bien comprendre.

11. L'interprétation

- L'éducatrice verbalise son interprétation du « pourquoi » et de la raison du comportement chez l'enfant pour lui permettre de mieux comprendre ce qu'il ressent.
- Cette technique peut être utilisée lorsque la situation est légère et sans danger.
- L'éducatrice peut utiliser une formulation comme: « Je pense que tu as fait (nommer le comportement) parce que (donner son explication). »

12. Le plein d'amour

- Cette technique en est une de prévention suite à une série de comportements non désirés. Elle fonctionne mieux lorsqu'on a observé une constance dans le comportement à un moment précis.
- L'éducatrice donne de l'affection et de l'attention par de petits gestes de tendresse à des moments précis de la journée.
- L'enfant sait qu'il recevra sa période de câlins et est rassuré sur l'amour de l'adulte.

Caroline Allard

*Educatout.com n'est aucunement responsable du contenu de cet article. Toutes les informations mentionnées sont la responsabilité de son auteur et educatout.com se dégage de toute responsabilité ou de tout litige découlant de l'affichage dudit article.

Chapitre

03

Le processus de l'intervention
éducative

¹¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Accueillir la petite enfance : programme éducative pour les services de garde du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 2019, p.46 à 61.

En bref

Le processus de l'intervention éducative est le moyen par lequel le personnel éducateur et les RSG choisissent, planifient et réalisent leurs actions éducatives à partir de leurs observations, puis les évaluent et les ajustent. Ils accompagnent ainsi chacun des jeunes enfants qui fréquentent le SGEE dans son développement global. Il s'agit d'une démarche essentielle pour planifier et cibler des intentions éducatives appropriées dans le contexte d'approches misant sur l'apprentissage actif. Ce processus est réalisé au regard des dimensions de la qualité présentées dans le chapitre précédent. Il comporte les quatre étapes suivantes.

L'observation

Cette étape permet de connaître les goûts, les besoins, les capacités et le développement actuel et en devenir de chaque enfant et, ceux du groupe. L'information recueillie oriente ainsi les actions éducatives et permet de les ajuster, en plus d'alimenter les discussions avec les parents. Les observations sont consignées par écrit à l'aide de différents outils, ce qui en facilite l'analyse et l'interprétation. La consignation de l'information dans un dossier attribué à chacun des enfants permet de trouver rapidement l'information utile, notamment lorsqu'un enfant manifeste des caractéristiques ou des besoins particuliers.

La planification et l'organisation

Cette étape permet de prévoir, à partir de l'interprétation des observations, ce qu'il convient de mettre en place pour soutenir le développement global des enfants dans leurs jeux ainsi que dans le contexte des routines et des transitions. Elle sert également à organiser le matériel et à préparer l'environnement physique pour que chaque moment de vie au SGEE soit vécu harmonieusement.

L'action éducative

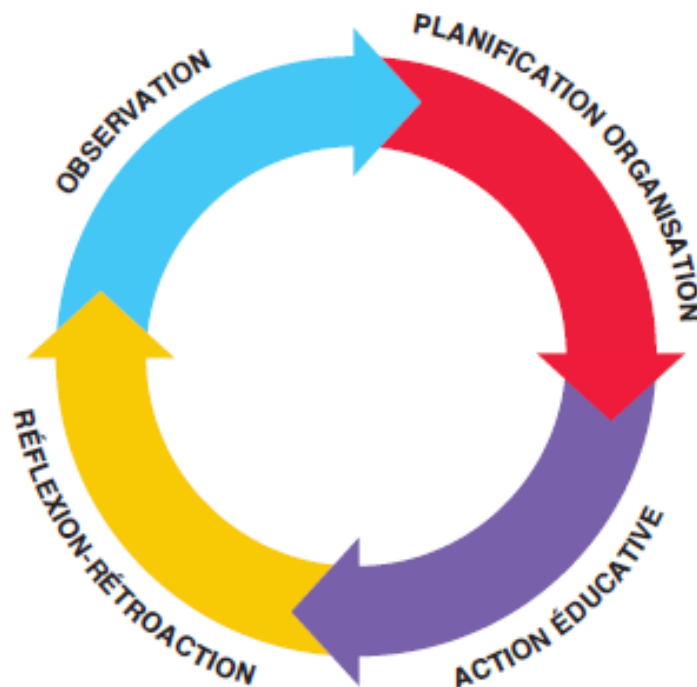
Au cours de cette étape du processus, le personnel éducateur ou les RSG mettent en place les actions éducatives planifiées. L'action éducative, qui repose sur l'observation et sur la planification, est intentionnelle, c'est-à-dire qu'elle est réalisée en fonction de choix délibérés du personnel éducateur ou de la RSG basés sur l'observation.

La réflexion-rétroaction

Cette étape permet au personnel éducateur et aux RSG d'évaluer l'ensemble des éléments qui ont été mis en place pour assurer le développement global et harmonieux des enfants. Elle consiste en une réflexion critique sur les étapes précédentes du processus de l'intervention (observation, planification et organisation, action éducative) pour ajuster, au besoin, les pratiques éducatives. C'est une étape de travail incontournable pour améliorer, de façon continue, la qualité du service éducatif offert aux enfants et à leur famille. C'est également un moyen d'évoluer dans son travail en répondant de mieux en mieux aux besoins des jeunes enfants.

3.1 LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE, POUR SOUTENIR L'APPRENTISSAGE ACTIF

Figure 2 – Le processus de l'intervention éducative



Le processus de l'intervention éducative est une démarche essentielle pour favoriser l'apprentissage actif des jeunes enfants. Privilégier l'apprentissage actif, on l'a vu, conduit à soutenir les enfants par un accompagnement approprié aux modes spécifiques d'apprentissage et de développement pendant la petite enfance, et non à transmettre des contenus déterminés pour l'ensemble du groupe, comme c'est le cas à partir du primaire dans les milieux scolaires. Pour susciter l'engagement des jeunes enfants dans leurs apprentissages, cette intervention éducative repose sur leurs champs d'intérêt, leur niveau de développement, leurs forces et leurs besoins.

Il peut sembler contradictoire de planifier avec soin ses actions éducatives tout en offrant beaucoup de liberté aux enfants. Ces orientations sont toutefois aisément conciliables lorsque le processus de l'intervention éducative est au cœur de la pratique. La liberté des enfants dans le contexte de l'apprentissage actif s'exerce notamment à partir des choix qui leur sont proposés. Le personnel éducateur et les RSG emploient le processus de l'intervention éducative pour leur donner des choix propres à susciter leur intérêt et leur plaisir d'apprendre dans le contexte de leurs jeux, des activités qu'ils proposent, des transitions et des routines. Pour réaliser cette planification, il faut tenir compte à la fois des niveaux de développement du groupe et de chacun des enfants, et ce, dans tous les domaines.

Par ailleurs, les enfants peuvent difficilement montrer de l'intérêt pour un sujet dont ils ne connaissent pas l'existence. Le rôle éducatif des adultes qui les accompagnent prend alors tout son sens lorsque, à partir des goûts et des questionnements des enfants, ils nourrissent leurs jeux tout en répondant à leurs besoins d'apprentissage.

• • • **C'est le processus de l'intervention éducative qui conduit Mila, une RSG, à cibler l'intention éducative de soutenir l'accroissement du vocabulaire d'une fillette de 3 ans et à la mettre en oeuvre lorsque les occasions se présentent. Sa planification oriente au jour le jour sa pratique. Ainsi, elle a prévu de profiter des moments où la petite manifeste sa curiosité devant quelque chose pour en faire la description. Elle décrit les trajets du chat du voisin que l'enfant suit des yeux avec attention ou encore les aliments que celle-ci mange goulument pendant la collation. Mila se discipline également à prendre tout le temps nécessaire pour rester attentive pendant que l'enfant s'exprime à son tour.** • • •

• • • **C'est également le processus de l'intervention éducative qui amène Mila à proposer une activité-projet portant sur ce que font les fourmis lorsqu'elles disparaissent sous terre, après avoir écouté les conversations animées des enfants de 4 ans de son groupe dans un coin de la cour. Avec l'intention de stimuler leur intérêt pour la lecture et l'écriture, elle choisira un livre sur les insectes pour lancer le projet et susciter les questions, les commentaires et les suggestions des enfants. Elle mettra du matériel écrit à leur disposition, comme des livres documentaires sur les fourmis, et prendra soin de laisser les enfants la guider plutôt que de leur proposer des activités tirées de matériel clés en main sur les fourmis, qui n'aborderait pas ce qui les intéresse vraiment en ce moment : leur vie souterraine.** • • •

Le développement du jeune enfant suit un ordre ou une séquence relativement prévisible, mais il n'est pas linéaire. Il se réalise selon un rythme individuel, propre à chaque enfant. L'accompagnement approprié du jeune enfant dans son développement doit également être fait sur une base individuelle, tout en tenant compte des besoins du groupe.

Pour être en mesure d'offrir à chacun ce dont il ou elle a besoin pour se développer harmonieusement, il est donc nécessaire de bien connaître l'enfant lui-même, les séquences de développement des jeunes enfants et les processus en jeu dans le contexte de ce développement. La planification des actions éducatives est alors réalisée sur la base de cette connaissance. La réflexion-rétroaction, dernière étape du processus, visent à vérifier si les buts des actions éducatives sont atteints et à les améliorer de façon continue.

L'objectif du processus de l'intervention éducative est donc de soutenir, au jour le jour, le développement des enfants, en plus d'assurer leur santé et leur sécurité. Il ne vise pas à corriger des comportements¹².

Le processus de l'intervention éducative est composé de plusieurs étapes qui se répètent. Il est complété en quelques minutes ou sur plusieurs jours, selon les circonstances pour lesquelles il est amorcé. Lorsque le personnel éducateur et la RSG portent attention aux enfants et sont disponibles pour les soutenir pendant leurs jeux, les routines ou les

Le processus de l'intervention éducative 49

¹² Cette mise en garde est tirée de la Campagne nationale de perfectionnement sur le programme éducatif *Brio III* au sujet de l'intervention éducative, menée par l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Le terme « intervention » est ici employé dans un sens large et non spécialisé.

transitions, ils les observent.

L'analyse de ces observations les conduit à planifier des actions éducatives en fonction d'une intention éducative, comme choisir du matériel qui permettrait aux enfants de complexifier un jeu symbolique en cours (planification et organisation), puis offrir ce matériel au moment opportun (action éducative) et, enfin, évaluer l'impact de cette action sur le jeu des enfants (réflexion-rétroaction). Cette évaluation soulève à son tour de nouvelles questions. Le processus de l'intervention sera réactivé en réponse à celles-ci.

Le processus de l'intervention éducative s'exerce ainsi rapidement, dans le feu de l'action, mais également de façon planifiée sur des périodes plus prolongées. Dans cette dernière perspective, l'adulte responsable peut souhaiter, par exemple, vérifier systématiquement la manière dont les poupons se répartissent les jouets. Il ou elle pourra ainsi préciser leurs forces et leurs besoins à cet égard et planifier son action éducative en fonction de cette information.

L'éducatrice, l'éducateur ou la RSG choisit donc des moments propices pour observer les enfants individuellement dans leurs interactions avec les autres. Il ou elle sélectionne également les outils nécessaires à la consignation de ces informations. Cette observation se déroule sur plusieurs jours afin de lui permettre de porter une attention particulière à chacun des enfants dans divers contextes de jeu. À partir des comportements des enfants qu'il a observés, l'adulte responsable du groupe procède à une analyse et interprète les résultats de ses observations.

Il ou elle planifie ensuite, sur la base de son interprétation, sa manière d'interagir avec Sandrine pour qu'elle développe, par exemple, sa capacité de faire comprendre, par un geste ou un mot, son désir d'utiliser un jouet déjà entre les mains d'un autre enfant. L'adulte prévoit également ses interactions avec Jérémie, dont les cris découragent la moindre demande de partage, pour mieux l'accompagner dans ses négociations avec les autres enfants et dans les émotions qu'il exprime en ces occasions. L'interprétation de ses observations conduira peut-être à revoir l'organisation du matériel et à emprunter, auprès du groupe voisin, certains objets de jeu que les enfants apprécient particulièrement afin de les offrir en plusieurs exemplaires. Des lectures interactives dont l'histoire permet de sensibiliser les enfants à ce que signifie « le tour de rôle » pourraient être planifiées. L'usage d'une minuterie ou d'un sablier pourrait également être tenté. Enfin, à l'étape de la réflexion-rétroaction, chacune des actions éducatives sera évaluée pour permettre d'en vérifier la pertinence.



Le processus de l'intervention ne commence pas toujours par l'observation. Il peut être amorcé au moment de planification et de l'organisation des expériences pour les enfants ou lors de l'accomplissement d'une action éducative. Par ailleurs, il débute fréquemment à l'étape de la réflexion-rétroaction, qui soulève généralement des interrogations.

Le processus de l'intervention est une démarche au service du bien-être et du développement des enfants et de la qualité éducative du SGEE qui les accueille. Il a également comme caractéristique de proposer des moyens concrets pour répondre avec professionnalisme aux besoins variés et changeants des jeunes enfants et à ceux de leur famille.

3.2 L'OBSERVATION

L'observation est une composante essentielle du travail du personnel éducateur et des RSG. Ce n'est pas une tâche facile mais, à force de s'y exercer, le personnel éducateur et les RSG y trouvent une démarche indispensable pour cibler les actions et les intentions éducatives appropriées à chaque enfant et à leur groupe. L'observation exige de développer une pensée critique sur ses propres perceptions des enfants et celles de leur famille. Elle demande une bonne planification afin d'être menée parallèlement aux autres tâches. Le déroulement de la journée doit parfois être ajusté pour donner à l'adulte responsable le temps nécessaire à l'observation. Dans un SGEE de qualité, l'observation est faite en continu.

3.2.1 L'utilité de l'observation

L'observation a pour but de répondre aux questions qui surviennent lorsque l'on intervient auprès de jeunes enfants. Ces questions changent continuellement⁴⁴ ; elles se précisent à mesure que les connaissances de l'éducatrice, de l'éducateur ou de la RSG sur l'enfant et sur son groupe s'accumulent ; elles se transforment avec le cheminement de l'enfant dans son développement. Les informations recueillies lors de l'observation sont ensuite investies dans la planification.

C'est à partir de l'observation que se construit la connaissance nécessaire à une intervention individualisée qui pourra répondre aux besoins de chaque enfant. Les intentions éducatives visant à organiser la vie en collectivité et à soutenir les apprentissages sont également ciblées à partir de l'observation.

Les sujets de l'observation se répartissent dans les quatre dimensions de la qualité présentées au chapitre précédent. L'observation permet au personnel éducateur et aux RSG de bien connaître chaque enfant de leur groupe. Elle conduit à détecter d'éventuelles difficultés vécues par les enfants et à vérifier dans quel contexte celles-ci se manifestent. Elle contribue à s'assurer que l'aménagement des lieux et le matériel mis à leur disposition sont adéquats et sécuritaires et que les expériences qui leur sont proposées sont variées et dignes de leur intérêt. Les éducatrices, les éducateurs et les RSG observent également pour saisir la dynamique de leur groupe, c'est-à-dire les rôles que chacun y tient et les modes d'interaction entre les enfants. Ils examinent leurs propres interactions avec les enfants et les réactions de ces derniers à leurs actions éducatives. De plus, l'observation permet de centrer le dialogue sur l'enfant et sur des faits lors de leurs interactions avec les parents, plutôt que sur des perceptions.

Il faut distinguer de l'observation la vigilance dont font preuve le personnel éducateur et les RSG tout au long de la journée, qui permet d'assurer en tout temps la sécurité des enfants et conduit à l'action immédiate pour répondre rapidement aux impératifs de la situation⁴⁵. L'observation des enfants vise plutôt à suivre leur développement et à planifier des expériences appropriées au développement de chacun et de chacune.

Le processus de l'intervention éducative **51**

3.2.2 La démarche d'observation

Il arrive que le personnel éducateur et les RSG observent les enfants sans avoir besoin d'intervenir auprès d'eux parce qu'un autre adulte se charge de ces interventions, comme c'est parfois le cas lorsqu'ils accueillent des stagiaires. Il est toutefois plus fréquent d'observer les enfants tout en étant responsable du groupe.

En déterminant la question qui mérite d'être éclairée, le personnel éducateur et les RSG peuvent concentrer leur attention sur des éléments d'observation particuliers. Les questions suivantes sont des exemples d'interrogations qui pourraient contribuer à préciser l'objectif de l'observation :

Qui ? Dans mon groupe, quel poupon aurait le niveau de développement physique et moteur suffisant pour, avec un peu d'aide, rapporter des jouets après les activités extérieures ?

Quoi ? Quelles sont les règles de vie et les consignes qui favorisent le fonctionnement harmonieux de mon groupe d'enfants ? Lesquelles sont superflues ? Quels sont les sujets de conversation des enfants, qu'est-ce qui les intéresse ?

Quand ? Au cours de la journée, quand Léonie est-elle le plus concentrée ?

Où ? Dans quelles aires réservées au jeu les enfants font-ils le plus de jeux actifs ? Quelles aires pourraient être mieux aménagées à cette fin ?

Combien ? Combien de fois Joseph présente-t-il ce comportement au cours de la journée ?

Comment ? Comment cet enfant qui a des incapacités auditives s'intègre-t-il dans les jeux symboliques avec les autres enfants du groupe ?

Pour être en mesure d'observer les enfants quotidiennement, il est utile de planifier qui sera observé, ce qui fera l'objet de l'observation ainsi que les moments et les lieux où celle-ci sera réalisée. À partir de ces décisions, les outils les plus pertinents pour consigner les données de l'observation sont choisis. Comme c'est le cas pour l'ensemble du processus de l'intervention éducative, il arrive fréquemment que l'observation soit faite de manière spontanée.

Plusieurs outils permettent d'organiser l'observation : carnet de notes, fiche anecdotique, journal de bord, rapport quotidien, grille d'observation, feuille de rythme, description à thème, etc. Le choix de l'outil varie selon l'âge de l'enfant, le type d'observation à consigner et les buts poursuivis. L'adulte responsable choisit également l'outil pertinent en fonction de ses préférences.

Certains outils d'observation permettent de consigner avec plus de nuances les situations examinées. La liste à cocher est un outil plutôt limité au sens où elle n'offre pas d'espace pour illustrer les subtilités d'un fait observé. Elle peut toutefois être accompagnée de commentaires qui permettent de compléter l'information recueillie.

La fiche anecdotique

La fiche anecdotique constitue un exemple d'outil d'observation ouvert. L'éducatrice, l'éducateur ou la RSG y décrit des faits avec précision et concision, y relate des éléments observables, tels que les comportements qui rendent compte des compétences de l'enfant, de ses efforts ou de ses difficultés de même que le contexte dans lequel ils surviennent. La fiche anecdotique sert également à consigner des événements particuliers ou des activités inhabituelles.



- ● ● *Afin de situer le niveau de développement physique et moteur d'Emma, 8 mois, Alexandra observe sa motricité globale : par exemple les mouvements qu'elle exécute lorsqu'elle est assise, la manière dont elle se déplace pour récupérer un objet et sa façon de le manipuler dans cette position. La collation lui offre l'occasion de s'attarder plus particulièrement à la motricité fine de l'enfant, notamment lorsqu'elle prend de la nourriture entre son pouce et son index. ● ● ●*
- ● ● *Alexandra opte pour une observation qui se déroulera sur plusieurs jours pour mieux connaître les champs d'intérêt de Charly, 3 ans, lorsqu'il intègre le SGEE après son inscription. L'outil qu'elle choisit pour consigner ses observations devra lui permettre de relever les aires de jeu, le matériel et les livres qu'il choisit spontanément, les expériences auxquelles il s'adonne à l'intérieur et lors des sorties à l'extérieur. Le temps que l'enfant passe à ces expériences ainsi que le contexte dans lequel il les choisit (moment de la journée, présence de pairs, etc.) peuvent également faire partie de l'information qu'elle recueille. ● ● ●*

Dans le but de demeurer aussi objectifs que possible, le personnel éducateur et les RSG consignent des comportements, c'est-à-dire des actions ou des réactions observables dont la fréquence est mesurable⁴⁶.

Plusieurs filtres peuvent teinter le regard porté sur les enfants, tels que des préjugés liés à leur sexe, à leur origine culturelle ou au milieu socioéconomique dont ils sont issus. En faisant preuve d'autocritique relativement à ses propres représentations et en se limitant à observer des faits, il est possible de limiter ces interférences, ces biais. Dans la perspective de la psychologie humaniste, brièvement décrite au chapitre 1, la nature d'une personne est en constante transformation. C'est notamment à partir de cette représentation que l'on a de l'enfant que l'observation peut s'exercer avec ouverture, en tout respect et sans jugement de valeur.

Aux données d'observation s'ajoutent les réponses données, souvent spontanément, par les enfants aux questions qu'on leur pose ainsi que l'information recueillie sur ces derniers en communiquant avec leurs parents.

Il peut également être envisagé d'utiliser des photos et des vidéos des enfants en action (avec l'autorisation de leurs parents) et certaines de leurs productions, comme leurs dessins, leurs modelages et leurs constructions, pour compléter les données consignées au cours de l'observation. Cette documentation permet de garder des traces de leur processus d'apprentissage, d'en discuter avec eux et d'en faire état aux

Le processus de l'intervention éducative 53

parents. Elle est un outil intéressant pour planifier avec les enfants des expériences d'apprentissage significatives et pour valoriser leurs progrès.¹³

La description du contexte constitue une information importante pour l'analyse et l'interprétation des données de l'observation. Le fait de relever, à propos d'un comportement, le moment au cours duquel il se manifeste (le moment dans l'année, le jour, l'heure), la situation (le lieu, le matériel concerné, la présence ou l'absence de pairs ou d'adultes, etc.) de même que ce qui précède et ce qui suit le comportement et ses conséquences contribue à donner du sens à ce qui a été observé.

Des observations clairement rédigées

Toutes les observations pertinentes doivent être rédigées de façon précise pour être facilement comprises lorsqu'elles seront consultées par la suite, par soi-même ou par d'autres personnes.

La description du contexte est précieuse pour déterminer et mettre en œuvre par la suite les interventions efficaces et ciblées, lorsque nécessaire. Dans le cas d'un comportement à modifier, par exemple chez un enfant qui mord, cette description aide à déterminer un ou des moments précis où l'incident se produit, ce qui permettra de planifier et d'appliquer des moyens visant à remédier au sentiment d'inconfort manifesté par l'enfant : lui proposer d'autres moyens pour obtenir ce qu'il veut, ajuster le déroulement de la journée ou agrandir l'aire de jeu, par exemple.



54 Chapitre 3

¹³ La documentation est un élément central de l'approche Reggio Emilia, qui valorise l'apprentissage actif chez l'enfant.

L'analyse et l'interprétation des observations

Les données issues de l'observation ne peuvent guider à elles seules l'étape suivante du processus de l'intervention qu'est la planification-organisation. Il est nécessaire de les analyser et de les interpréter pour leur donner un sens.

L'analyse consiste à étudier un ensemble d'observations pour dégager les éléments qui le composent, de façon à pouvoir l'expliquer. Les observations peuvent faire l'objet d'un premier tri afin de vérifier si les données recueillies correspondent à des faits objectifs (par exemple, Alice joue seule tout au long de la période de jeu du matin) ou si certaines consistent plutôt en un jugement qu'il faudra alors reformuler ou mettre de côté (par exemple, Alice n'est pas sociable ce matin).

Les observations peuvent ensuite être regroupées en fonction de l'information qu'il semble pertinent de connaître pour répondre à la question de départ. Par exemple, un regroupement⁴⁸ : Par catégories ou par thèmes : concernant les champs d'intérêt de Charly, 3 ans, les principaux domaines de développement que ses jeux lui permettent d'explorer, les expériences et les apprentissages qu'il réalise à travers ses différents jeux, le temps qu'il passe dans les différentes aires de jeu, etc. ;

Pour faire ressortir les constantes et les contrastes ou les ressemblances et les différences : les jeux auxquels Charly s'adonne le plus fréquemment et ceux qu'il choisit le moins souvent ; les enfants avec lesquels il joue régulièrement et les enfants avec lesquels il joue moins ou pas du tout, les domaines de développement qui font l'objet de ses explorations ou non ; les jeux que Charly poursuit pendant plusieurs minutes et ceux qu'il abandonne au bout de quelques instants, etc. ;

Pour établir les antécédents et les conséquences d'un comportement : les contextes dans lesquels Charly choisit ses jeux (présence d'enfants déjà installés dans l'aire de jeu, disponibilité du matériel, etc.), les commentaires de Charly à la suite des périodes de jeu, etc.

L'interprétation des observations est ensuite effectuée à partir de cette analyse. Il s'agit ici de se servir de tous les indices qu'offre cette dernière pour mieux comprendre ce que vivent les enfants et pour envisager ce qui pourrait contribuer à nourrir leurs apprentissages et à assurer leur bien-être. On pourra considérer, par exemple, que les choix de jeux les plus fréquents de Charly et les activités auxquelles il s'adonne pendant les plus longues périodes ont un lien étroit avec ses champs d'intérêt actuels et ses besoins de développement. La connaissance des expériences clés¹⁴ auxquelles il s'exerce contribuera à situer son niveau de développement dans l'un ou l'autre des domaines. L'interprétation mérite parfois d'être raffinée par l'établissement de liens entre les données issues de l'observation et l'information transmise au sujet de l'enfant par ses parents, ou d'autres adultes qui le côtoient au SGEE.

Le recours à des écrits touchant le développement des jeunes enfants permet de cerner une situation et de la comprendre pour l'interpréter avec justesse. Le recours à la théorie contribue également à anticiper les apprentissages que l'enfant s'apprête à réaliser, de façon à planifier et à organiser les actions éducatives les plus appropriées pour l'accompagner dans son cheminement. Depuis quelques années, des continuums de développement des jeunes enfants ont été élaborés. Ils permettent au personnel éducateur et aux RSG de cibler des intentions éducatives pour chacun des enfants de leur groupe à partir d'attentes appropriées et en leur proposant des défis stimulants.

Le processus de l'intervention éducative 55

¹⁴ Le programme éducatif HighScope définit une série d'expériences amorcées naturellement par les jeunes enfants dans chacun des domaines de leur développement, nommées « expériences clés »

3.3 LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION

En s'appuyant sur leurs observations et sur les orientations du programme éducatif de leur SGEE, le personnel éducateur et les RSG planifient des actions éducatives qu'ils proposeront au jour le jour.

C'est en tenant compte des goûts des enfants, de leur curiosité naturelle et de leurs niveaux de développement, tirés de l'analyse de leurs observations, que le personnel éducateur et les RSG, à l'étape de la planification, se donnent des intentions éducatives qui permettent d'accompagner les enfants selon leurs besoins spécifiques d'apprentissage. Une telle approche inclusive permet à chacun des enfants, dont ceux qui ont des besoins particuliers ou qui sont handicapés, de réaliser une activité donnée selon des modalités adaptées à ses capacités, de susciter son engagement et sa motivation à apprendre ainsi que de favoriser la construction de sa confiance en soi.

Dans le contexte de l'apprentissage actif, la planification ne peut pas se limiter à une série d'activités proposées par l'adulte à partir de thèmes. Elle est plutôt rédigée peu de temps à l'avance par l'adulte directement responsable du groupe d'enfants et ajustée quotidiennement. Les intentions éducatives qu'elle contient sont déterminées avant tout en fonction de l'interprétation des observations recueillies à l'étape précédente du processus de l'intervention.

La planification et l'organisation s'appliquent aussi à l'aménagement des lieux. Elles guident les interactions du personnel éducateur ou des RSG avec les enfants et permettent de choisir des moyens qui permettront de construire, avec chacune des familles, un partenariat basé sur la confiance mutuelle. Une planification de qualité et une organisation adéquate facilitent le déroulement de la journée et assurent des transitions harmonieuses entre les différents moments de vie passés au SGEE. En préparant le matériel et les expériences qui seront vécues par les enfants, l'adulte évite les moments d'attente inutile et se rend disponible pour interagir avec eux. Pour les groupes des plus âgés, cette préparation réalisée avec la collaboration des enfants contribue à leurs apprentissages et à leurs habiletés en matière de planification.

Idéalement, la planification initiale comprend une marge de manœuvre permettant de tirer facilement parti des imprévus qui ne manquent pas de survenir (intérêt marqué des enfants pour une activité qu'ils désirent poursuivre plus longtemps, changement des conditions météorologiques, arrivée d'un nouvel enfant au sein du groupe, etc.) et saisir les occasions d'apprentissage qui pourraient se présenter.

- ● ● **« C'est en observant Félix et Tania jouer avec des billes que Nathalie a décidé d'apporter d'autres billes de grosseurs et de couleurs différentes, ce qui a incité les enfants à les classer spontanément⁴⁹ ». Nathalie a également planifié de leur poser des questions sur la manière dont ils comptaient classer ces nouvelles billes. Ainsi, en plus de préparer le matériel répondant aux intérêts des enfants et à leurs besoins développementaux, elle a prévu d'engager un dialogue avec eux pour soutenir et complexifier leur jeu, si nécessaire. ● ● ●**



3.4 L'ACTION ÉDUCATIVE

La troisième étape du processus de l'intervention éducative consiste à mettre en œuvre les choix faits aux étapes de planification et d'organisation. L'action éducative se réalise, comme c'est le cas des étapes précédentes, en lien avec l'interaction du personnel éducateur et des RSG avec les enfants et leurs parents, en fonction de l'organisation des lieux et du matériel, et en fonction des expériences vécues par les enfants.

L'interaction entre le personnel éducateur et les RSG et les enfants, présentée dans le chapitre 2, vise à créer un climat positif, organiser la vie en collectivité et soutenir les apprentissages de chacun des enfants et du groupe d'enfants, en fonction d'intentions éducatives ciblées lors de la planification. Cette interaction s'exerce sur la base d'une intervention de style démocratique, qui favorise notamment le sentiment de sécurité affective des enfants, leur engagement actif dans leurs apprentissages et leur sentiment d'appartenance au groupe. Cette interaction est au cœur de l'action éducative, qui s'exerce sur la base de la connaissance des enfants qui font partie du groupe et des séquences de développement de la personne pendant la petite enfance.

L'action éducative au regard de l'interaction avec les enfants peut consister, par exemple, à avoir avec chacun des enfants du groupe des moments de contact individuel afin qu'il soit en mesure de créer et de conserver des liens significatifs avec l'adulte qui est responsable de lui (soutien affectif). Elle peut servir à expliquer un nouveau mode de fonctionnement, tel que l'attribution de responsabilités aux enfants du groupe, qui leur permettra de gagner en autonomie (organisation de la vie en collectivité). L'action éducative s'accomplit également en fonction des besoins de développement de chacun des enfants, des sous-groupes d'enfants et de l'ensemble du groupe (soutien à l'apprentissage). L'adulte responsable met en œuvre les actions éducatives planifiées pour soutenir leurs apprentissages en accompagnant un poupon dans son exploration d'une illustration par des commentaires et des questions, en soutenant un sous-groupe d'enfants dans sa recherche d'une solution pour faire avancer un scénario de jeu, en complexifiant le vocabulaire employé dans ses interactions avec le groupe, etc.

Le processus de l'intervention éducative 57

Relativement à l'organisation des lieux et au matériel, l'action éducative conduit l'adulte responsable à mettre à la disposition des enfants un nouveau matériel : ajout de foulards de couleurs vives pour qu'ils puissent s'exercer à lancer et à attraper, remplacement d'une partie du matériel dans l'aire de jeu symbolique pour aborder, à travers le thème du magasin de fruits et légumes, la saine alimentation, etc. Il ou elle apporte des changements à l'aménagement des lieux en fonction d'une intention éducative, par exemple en aménageant un coin pour permettre aux enfants de se retirer lorsqu'ils en manifestent le besoin ou en dégagant une partie du local pour permettre à l'ensemble du groupe de réaliser une expérience de danse créative.

Le personnel éducateur ou la RSG accomplit également des actions éducatives relativement aux expériences vécues par les enfants. Par exemple, il ou elle peut soutenir les enfants individuellement dans leur retour sur les ateliers en portant une attention particulière au concept de temps. Il ou elle peut présenter aux enfants un nouveau matériel placé dans l'aire de jeu symbolique ou expliquer le déroulement d'une activité proposée inédite, susciter l'exploration d'objets à l'aide d'une loupe et interagir avec les enfants pendant sa réalisation.

L'action éducative mise en œuvre à partir de l'observation et de la planification a toutes les chances de répondre aux besoins, de correspondre aux forces et aux goûts des enfants, puisqu'elle s'exerce de façon consciente et intentionnelle. Tout adulte qui travaille dans le domaine de la petite enfance a ses caractéristiques, ses champs d'intérêt et ses préoccupations propres. Une éducatrice intéressée par le domaine des arts ou de l'activité physique aura sans doute bien des idées pour intervenir auprès des enfants à ce chapitre, un apport très positif pour les enfants. Toutefois, elle pourrait avoir tendance à négliger d'autres aspects du développement tout aussi essentiels pour les enfants de son groupe. Le processus de l'intervention éducative, en privilégiant la réflexion sur la pratique éducative, permet d'éviter cet écueil.

33.5 LA RÉFLEXION-RÉTROACTION

La quatrième et dernière étape du processus de l'intervention est celle de la réflexion-rétroaction qui permet au personnel éducateur et aux RSG de faire le point sur les actions éducatives mises en place. Cette étape offre aussi l'occasion de vérifier la justesse des observations réalisées ainsi que la pertinence de la planification et de l'organisation.

La réflexion-rétroaction est nécessaire à la qualité éducative des services offerts aux jeunes enfants et à leur famille parce qu'elle vise à évaluer les pratiques afin de conserver les actions éducatives qui portent leurs fruits, d'écarter ou d'ajuster celles qui n'ont pas donné les résultats escomptés et d'en mener de nouvelles au besoin.

À l'étape de la réflexion-rétroaction, l'éducatrice, l'éducateur ou la RSG prend le temps de se remémorer et de décrire l'action éducative réalisée ainsi que ses retombées sur le ou les enfants concernés. Ses réflexions et ses sentiments à ce propos sont examinés. Les aspects positifs et négatifs de l'action éducative sont considérés. Il y a lieu de déterminer ce qui aurait pu être fait différemment pour obtenir de meilleurs résultats et ce qu'il sera pertinent de faire lorsqu'une situation similaire se présentera.¹⁵

La réflexion-rétroaction incite aussi à l'évaluation critique de ses propres réactions, de ses automatismes, de ses réponses spontanées, puisqu'intervenir dans le domaine de l'éducation, c'est se servir de soi comme principal outil de travail. Par exemple, pour soutenir adéquatement le langage des jeunes enfants, il faut avoir la patience

¹⁵ Ces considérations sont tirées du modèle de pratique réflexive développé par Gibbs (1988). .

de les laisser s'exprimer tout en restant à leur écoute. Selon sa personnalité et son expérience, un adulte interviendra en ce sens facilement alors qu'un autre aura à faire des efforts particuliers pour être à même de respecter le rythme de chacun des enfants et de rester à leur écoute jusqu'au bout.

Les questions suivantes sont des exemples d'interrogations qui, selon la situation, pourraient permettre d'amorcer la réflexion-rétroaction :

En quoi les actions éducatives réalisées à partir de mes observations ont-elles été cohérentes avec les intentions éducatives ciblées ?

Les expériences et le matériel mis à la disposition des enfants les ont-ils aidés à approfondir des acquis ou à acquérir de nouvelles habiletés ? Si oui, lesquels ?

Quelles interactions ont facilité l'établissement, par chacun des enfants, d'un lien significatif avec moi ? Quelles sont mes interactions avec les enfants qui ont encouragé leur sentiment d'appartenance au groupe et au SGEE ?

Quelles expériences vécues au SGEE et quel matériel de jeu étaient appropriés au niveau de développement d'un enfant, d'un sous-groupe d'enfants, du groupe d'enfants ?

Correspondaient-ils à leurs champs d'intérêt ? En quoi ont-ils contribué à l'exploration dans plusieurs domaines de leur développement ? Leur ont-ils permis de vivre des moments enrichissants ?

Les enfants ont-ils exprimé de nouveaux goûts, ont-ils posé des questions ou fait preuve de curiosité ? Comment me suis-je ajustée à ces manifestations ?

Comment pourrais-je améliorer le déroulement de cette situation de jeu ?

L'activité s'est-elle déroulée dans un climat positif ? Y a-t-il eu des conflits entre les enfants ?

Comment ont-ils été résolus ? Quels enfants étaient concernés ? Comment pourrais-je prévenir certaines situations conflictuelles ?

Comment puis-je enrichir les expériences que vivront les enfants au cours des prochains jours, à partir de ce qu'ils viennent de vivre ?

Quelles réactions spontanées dois-je absolument freiner pour être en mesure, dans les situations concrètes, d'appliquer les principes du programme éducatif de mon SGEE ?

Quelle documentation serait-il pertinent de consulter pour que mes actions éducatives s'améliorent (la résolution des conflits, l'autorégulation des émotions chez les enfants, les expériences d'éveil à la lecture et à l'écriture appropriées à un groupe d'enfants de 3 ans ou en groupe multi âge, etc.) ou pour mieux comprendre le développement des enfants ?

Dans quelle mesure mon attitude, ma présence et mes actions ont-elles influencé, de manière positive, sur le déroulement d'un moment de transition habituellement difficile ?

La réflexion-rétroaction, comme nous l'avons mentionné plus haut, soulève des questions qui pourront à leur tour être ciblées afin de guider de nouvelles observations. Elle contribue à choisir les actions éducatives les plus appropriées. Cette étape du processus de l'intervention permet donc au personnel éducateur ou aux RSG d'évaluer et d'ajuster l'ensemble des éléments qui agiront sur le bien-être et sur le développement de l'enfant et du groupe d'enfants.

La réflexion-rétroaction est l'étape au cours de laquelle les plans d'intervention et d'intégration au SGEE d'un enfant handicapé sont révisés et ajustés. C'est aussi à cette étape que le personnel éducateur ou la RSG envisage de soutenir les parents pour qu'ils sollicitent, si ce n'est pas déjà fait, une évaluation par un professionnel reconnu afin de mieux comprendre certains besoins et caractéristiques de l'enfant.

L'apport d'une ressource externe et spécialisée peut permettre aux parents de l'enfant et au SGEE d'obtenir de précieux conseils pour mieux soutenir son développement et son intégration à la vie en collectivité. Cela peut aussi permettre au SGEE d'obtenir l'avis et des recommandations d'un professionnel reconnu en vue de solliciter une allocation supplémentaire visant à soutenir l'intégration de l'enfant handicapé susceptible de rencontrer des obstacles à son intégration au SGEE.

Si la réflexion-rétroaction peut être réalisée individuellement, l'apport de l'agente ou de l'agent de soutien pédagogique ou de collègues de travail en améliore l'efficacité. Une telle collaboration favorise la cohérence des interventions éducatives auprès du groupe d'enfants lorsque le personnel se relaie ainsi que la cohérence entre les interventions auprès de tous les groupes d'enfants dans les installations. Elle contribue à la concertation à propos des actions éducatives menées au SGEE.

La rétroaction : un outil précieux pour l'amélioration continue des pratiques

« [...] Réfléchir, c'est penser de manière critique [...] »⁵².

La rétroaction est une « information tirée d'une action antérieure ou d'une situation, et utilisée pour le contrôle, la prévision ou la correction immédiate ou future de cette action ou de cette situation »⁵³.



3.6 L'APPORT DU PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE À LA RÉALISATION DU DOSSIER ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Il est judicieux de conserver les données relatives aux observations recueillies sur chaque enfant ainsi que leur analyse et leur interprétation, de même que l'information sur les actions éducatives mises en place pour mieux répondre à ses besoins. Elles pourront notamment servir à compléter le dossier éducatif de l'enfant, tel que prescrit dans la LSGEE. Rappelons-nous que le dossier éducatif de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur et les RSG dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses, dont celle vers l'école¹⁶

60 Chapitre 3

¹⁶ À ce sujet, l'article 57.1 de la LSGEE prévoit que le « prestataire de services de garde doit tenir un dossier éducatif pour chaque enfant qu'il reçoit.

Sont notamment versés dans ce dossier les renseignements concernant le développement de l'enfant, ceux permettant de renforcer la détection hâtive des difficultés qu'il peut rencontrer et ceux permettant de faciliter sa transition vers l'école.

Aucun des renseignements contenus dans le dossier ne peut être communiqué à un tiers, sauf s'il s'agit d'un inspecteur autorisé en vertu de l'article 72, sans le consentement du parent de l'enfant concerné. Le dossier est remis au parent lorsque les services de garde ne sont plus requis.

Le gouvernement détermine, par règlement, les éléments qui composent le dossier éducatif, son support ainsi que les normes de tenue, d'utilisation, de conservation, de reproduction et de communication des renseignements qu'il contient.

3.7 SOUTENIR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Le processus de l'intervention éducative mérite d'être valorisé à titre d'expertise spécifique aux SGEE. Les gestionnaires et le personnel éducateur partagent la responsabilité de sa mise en oeuvre dans tous les groupes d'enfants.

Ainsi, la manière dont les tâches des éducatrices et des éducateurs sont organisées et, parfois, le regroupement des enfants pendant certaines plages horaires peuvent faciliter l'observation, la planification et l'organisation ainsi que l'accompagnement des enfants dans leurs jeux lors de l'action éducative en plus d'offrir régulièrement des moments propices à la réflexion-rétroaction. L'aménagement des tâches peut parfois être nécessaire pour laisser davantage de place à cette démarche.

Les différentes étapes du processus d'intervention devraient être placées à l'ordre du jour des rencontres d'équipe pour discuter des bons coups et des difficultés rencontrées dans sa mise en oeuvre. Dans les discussions informelles lorsqu'il est question des enfants, des échanges entre les gestionnaires et le personnel pourraient porter sur les observations consignées, sur les expériences mises en place pour tirer profit de ces observations et sur leur évaluation.

Le personnel éducateur et les RSG peuvent aussi organiser le déroulement de la journée en laissant place aux différentes étapes du processus et s'y appuyer pour parler de leur travail aux parents des enfants qu'ils accueillent.

Et dans notre SGEE ?

- Le processus de l'intervention éducative est-il mis en oeuvre ? Quelles situations le démontrent ? Quels sont les obstacles ? Qu'est-ce qui pourrait faciliter sa mise en oeuvre systématique dans notre service de garde ???
- Quelle place accordons-nous à l'observation des enfants ? Comment nous organisons-nous pour procéder à l'observation ? Comment les données de l'observation sont-elles consignées ? À quel moment nous arrêtons-nous pour les interpréter ???
- Qu'est-ce qui démontre que nous nous servons des données issues de notre observation pour mieux intervenir auprès de chacun des enfants et des groupes d'enfants ???
- La planification est-elle basée sur une série de thèmes et d'activités prédéterminées ou tient-elle compte des champs d'intérêt, des besoins des enfants et de leurs propres initiatives ???
- La réflexion-rétroaction est-elle employée à titre d'outil d'amélioration continue de la qualité éducative ???
- En quoi les échanges au sein de l'équipe contribuent-ils à la réflexion-rétroaction sur les actions éducatives accomplies ???

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Caroline. *Techniques d'intervention auprès des enfants (1^{ère} partie) Trucs et astuces/Intervention et communication*. Educatout.

Adresse URL : <https://www.educatout.com/outils/trucs-et-astuces/intervention-et-communication/techniques-d-intervention-aupres-des-enfants-1ere-partie-.htm>

Page consultée en ligne le 23 décembre 2019.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Accueillir la petite enfance : programme éducative pour les services de garde du Québec*, Les Publications du Québec, Québec, 2019, p.46 à 61.

Section : Rencontres préparatoires

PROTOCOLE D'ÉVACUATION

EN CAS D'URGENCE

COMPOSER LE 9911

Jardin d'enfants Les Frimousses













1. Rester calme.
2. Les étudiantes et les étudiants se placent en rang près de la porte du local, avec les enfants avec lesquels ils sont jumelés (voir feuille jumelage enfants et stagiaires).
3. Se déplacer en ligne calmement vers les casiers.
4. L'étudiante ou l'étudiant habille les deux enfants dont il est responsable (manteau et chapeau seulement).
5. Reprendre le rang en tenant la main des deux enfants.
6. Décompte rapide par la ou le superviseur.
7. La ou le superviseur s'assure d'apporter le cartable des coordonnées ainsi que la trousse d'urgence.
8. On quitte le D-212 vers l'entrée principale.
9. La dernière personne à quitter le local ferme la porte.
10. Descendre l'escalier prudemment en conservant **la droite** afin de laisser l'accessibilité aux pompiers.
11. Se signaler à la réception.
12. Une fois à l'extérieur, se rendre au PEPS.
13. La ou le superviseur de stage identifie une étudiante ou un étudiant pour qu'il puisse informer la personne portant un casque bleu dans le stationnement afin de nous rapporter.
14. Téléphoner aux parents au besoin.

* Les étudiantes et étudiants en observation, absents du D-211, D-212, D-213 lors de **l'alarme, devront rejoindre leur groupe de stage au PEPS** afin de se rapporter à sa ou son superviseur.

JUMELAGE ENFANTS ET STAGIAIRES



Groupe : _____







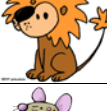


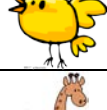


Animal sur le casier	Prénom de l'enfant	Prénom de l'étudiante ou de l'étudiant responsable	
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			

Enseignante responsable : _____

JUMELAGE ENFANTS ET STAGIAIRES



Groupe : _____

Animal sur le casier	Prénom de l'enfant	Prénom de l'étudiante ou de l'étudiant responsable	
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			

Enseignante responsable : _____

AIDE-MÉMOIRE : PREMIÈRE JOURNÉE AVEC NOS FRIMOUSES

Date : _____

Groupe: _____

Groupes du matin Tout le monde est présent à _____	Groupes de l'après-midi Tout le monde est présent à _____
--	---

➤ **Matériel que vous devez apporter :**

- Chandail, souliers, etc.
- Étiquettes pour le prénom de vos enfants
- Matériel pour vos activités, modèle, etc.
- Votre collation et breuvage (santé) dans une boîte à lunch identifiée
- Cahier de stage, cahier de notes de cours et journal de bord



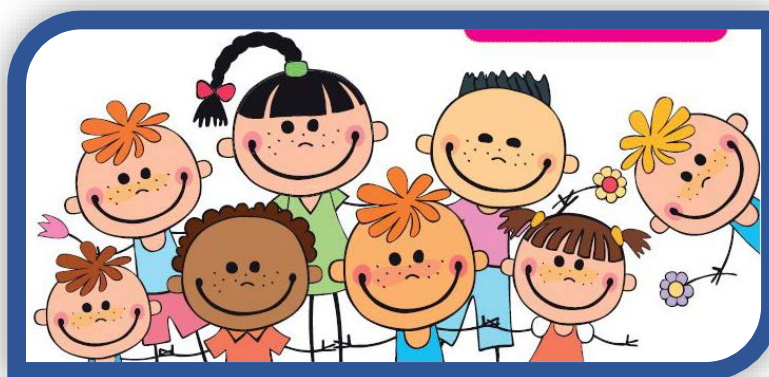
➤ **Tâches à effectuer lors de votre arrivée aux Frimousses**

➤ **Répartition des tâches pour l'accueil**

Tâches	Nom de l'étudiante ou de l'étudiant
Animation et accueil du groupe d'enfants 3 personnes au poste d'accueil en bas <ul style="list-style-type: none"> • Poser les questions Covid aux parents • Aider au déshabillage • Amener l'enfant au local des Frimousses • Ranger les effets personnels de l'enfant dans son panier • Mettre la collation de l'enfant au réfrigérateur et s'assurer qu'elle est identifiée • Remettre le petit médaillon lors de l'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • • •
1 personne pour animer les jeux libres <ul style="list-style-type: none"> • Établir un premier contact, poser des questions, sortir des jeux en lien avec le thème, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> •

<p>1 personne au module</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité des enfants dans le module en faisant respecter les règles de base : pas de bousculade, un enfant à la fois dans la glissade, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> •
---	---

<p>Tâches</p> <p>Accueil des parents et inscription des enfants</p>	<p>Nom de l'étudiante ou de l'étudiant</p>
<p>2-3 personnes à l'accueil en bas à l'entrée principale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux parents qu'ils ne peuvent pas monter au local des Frimousses • Poser les questions Covid 	<ul style="list-style-type: none"> • • •
<p>1 personne à l'inscription au poste d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire compléter la fiche d'inscription aux parents (si ce n'est pas déjà fait) • Faire compléter la fiche d'allergie au besoin • Rester disponible pour répondre aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> •
<p>1 personne au paiement au poste d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir le paiement • Remettre la vignette pour auto (une ou deux) • Remettre la planification des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> •



TÂCHES À EFFECTUER À L'ARRIVÉE AU JARDIN D'ENFANTS

TÂCHES	
1.	Déposez vos manteaux et vos bottes dans le local à votre disposition.
2.	Placer le nom de l'enfant sur le panier au-dessus du casier.
3.	Placer 4 chaises près des casiers des enfants (vêtements).
4.	Faire l'horaire imagé sur la porte.
5.	Préparer l'espace, le matériel, etc.
6.	Préparer vos décorations au besoin.
7.	Placer le matériel nécessaire à votre activité dans l'armoire du D-211.
8.	Placer à proximité le matériel de désinfection pour les mains.
9.	Mettre de la musique d'ambiance.
10.	Vérifier si les rideaux sont bien fermés dans le D-212.
11.	Faire un rappel des informations pertinentes à votre équipe afin d'assurer le bon fonctionnement de votre activité.
12.	Barrer la porte extérieure du local du D-211

_____ Nous sommes prêts à accueillir les enfants.

_____ Nous sommes prêts à accueillir les enfants.

LISTE DES THÈMES ET DES DATES D'INTERVENTION

GROUPE : _____

Semaine	Thème	Date
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Suggestions de thèmes :

- ☀ À la découverte des Frimousses
- ☀ Nos amis les animaux
- ☀ Le corps humain
- ☀ Les dinosaures
- ☀ La mer
- ☀ Les métiers
- ☀ L'espace
- ☀ Les transports
- ☀ Le carnaval
- ☀ Les petits aventuriers
- ☀ Les pirates
- ☀ Les super-héros
- ☀ Le cirque
- ☀ Les petits chefs!
- ☀ La magie de Disney
- ☀ Autour du feu
- ☀ La musique
- ☀ Fête des Frimousses
- ☀ Autres

LISTE DES THÈMES ET DES DATES D'INTERVENTION

GROUPE : _____

Semaine	Thème	Date
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Suggestions de thèmes :

- ☀ À la découverte des Frimousses ☀ Nos amis les animaux ☀ Le corps humain
- ☀ Les dinosaures ☀ La mer ☀ Les métiers ☀ L'espace ☀ Les transports
- ☀ Le carnaval ☀ Les petits aventuriers ☀ Les pirates ☀ Les super-héros
- ☀ Le cirque ☀ Les petits chefs! ☀ La magie de Disney ☀ Autour du feu
- ☀ La musique ☀ Fête des Frimousses ☀ Autres

Procédure COVID - Frimousses

Capacité maximale d'enfants:

6 ou 7 groupes par semaine de 6 à 8 enfants par groupe, les enfants ne peuvent venir qu'à un seul groupe par semaine (bulle)

Protection personnelle: Les étudiants et enseignants doivent en tout temps porter masque de procédure et protection oculaire (lunette ou visière) si la distanciation de 2 mètres n'est pas possible. Les mesures telles que le lavage régulier des mains, tousser et éternuer dans son coude ou haut du bras, le nettoyage régulier de l'environnement et le port des gants pour les changements de couche sont à appliquer. Les enfants n'ont pas à porter le masque et la distanciation est non requise entre les enfants et entre les enfants et l'éducatrice.

Entrée des parents à l'arrivée et au départ:

- Les parents entrent par l'entrée principale du cégep
- Un stagiaire vient les accueillir et les oriente au poste d'accueil.
- Ils s'enregistrent au poste des agents de sécurité en répondant aux questions de sécurité et en donnant leurs noms et informations (voir questions posées aux parents)
- Le ou la stagiaire accompagne l'enfant jusqu'à son casier et le déshabille ou près des escaliers centraux, le parent déshabille son enfant et le ou la stagiaire prend le relais et reconduit l'enfant au local.
- Pour se rendre au local, l'étudiant prend l'escalier central du D pour se rendre au D-211-D-212
- Les parents ne peuvent pas se rendre au local par eux-mêmes, si aucun étudiant n'est en bas pour les accueillir, ils peuvent appeler au poste 2135 pour qu'un.e étudiant.e puisse descendre chercher l'enfant.
- 15 minutes avant la fin, des étudiants vont à l'accueil. Lorsque les parents arrivent, les étudiants vont chercher les enfants dans le local, les habillent et les reconduisent à leurs parents.
- Respecter la distanciation si plusieurs parents attendent au poste d'accueil

Triage des enfants doit être fait à leur arrivée:

- Les seuls facteurs d'exclusion pouvant être invoqués par la direction du service de garde, outre une limite de sa capacité d'accueil, sont:
- L'enfant présente des symptômes de la COVID-19,
- L'enfant (ou une personne à son domicile) a reçu un diagnostic positif de COVID-19
- L'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours
- Si une personne au domicile de l'enfant est en attente d'un résultat à un test de la COVID-19 l'enfant peut être admis au service de garde s'il ne présente pas de symptômes. Si le test de la personne à son domicile s'avère positif, l'enfant devra rester à la maison pendant une période minimale de 14 jours.

- Si un enfant présente des symptômes décrits dans le document Les enfants et la COVID-19 (PDF 254 Ko), il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Nous vous invitons à utiliser l'outil d'évaluation ou à composer le 1 877 644-4545 et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.

Arrivée des enfants:

- Lavage des mains en arrivant
- Lavage des mains avant la collation
- Lavage des mains après être allé aux toilettes
- Lavage des mains au départ

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANTS POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant (de plus de 6 mois) présente un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école (ou au service de garde en milieu scolaire), nous vous invitons à utiliser **l'outil d'autoévaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://Quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.



Fièvre

Enfant de **0-5 ans** :

- température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de **6 ans et plus** :

- température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si votre enfant a reçu la consigne de s'isoler à la maison ;
- si votre enfant a reçu la consigne de se placer en quarantaine après un retour d'un séjour hors Canada ;
- si vous croyez que votre enfant pourrait avoir contracté la COVID-19, auquel cas vous pouvez composer le 1 877 644-4545 et suivre les consignes qui vous seront données

Une fois suivies les directives précédentes et en cas d'absence de COVID-19, les critères de santé habituels s'appliquent pour ce qui est de la présence dans le milieu de garde ou le milieu scolaire. Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer leurs activités habituelles) peuvent fréquenter leur école et leur service de garde scolaire (en particulier, pas d'exclusion pour un rhume).